

• juillet 2019 CPPAP: 0715 S 07535 numéro 179 • 2,50€

FILIÈRE LABEUR / PAGE 20

Une AG décentralisée et prometteuse

DROITS DE L'HOMME / PAGE 32

Vent mauvais sur les libertés

HOMMAGE / PAGE 36

Julien Lauprêtre Le miroitier de la solidarité

ÊTRE OFFENSIF, POUR UNE RENTRÉE OFFENSIVE

ENTRETIEN AVEC PATRICK BAURET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FILPAC

PAGES 4-11 > GRAND FORMAT

Impac/179/ sommaire











GRAND FORMAT pages 4-11 **ENTRETIEN ET 52^E CONGRÈS** Être offensif, pour une rentrée offensive. Entretien avec Patrick Bauret, secrétaire général de la FILPAC Les peurs à surmonter, l'avenir à inventer Le point de vue d'un délégué

CONFÉDÉRATION pages 12-13 Grande consultation des adhérents

L'ACTU PRO pages 14-15

L'ACTU FRANCE pages 16-17

FILIÈRE PAPIER page 18 **ArjoWiggins Security** La vie difficile d'un financier Jouv-sur-Morin. « feu » son usine, bientôt son musée?

FILIÈRE LABEUR pages 20-22 Une AG décentralisée et prometteuse

AUX PRUD'HOMMES page 24 Histoire d'incompétence...

RIP page 25 **ADP**

Référendum: objectif 4717396

SOLIDARITÉ page 26 SCOP-TI a besoin de nous... nous avons besoin de SCOP-TI...

ÉLECTIONS EUROPÉENNES pages 28-29 Emmanuel Macron a rejoué la présidentielle

L'ACTU... EN BREF (MONDE) pages 30-31

DROITS DE L'HOMME pages 32-33 Vents mauvais sur les libertés

LIBERTÉ DE LA PRESSE page 35 Contre la réforme de la distribution de la presse

HOMMAGE pages 36-37 Julien Lauprêtre Le miroitier de la solidarité FILIÈRE ÉDITION pages 38-39 Les cerises de la rêv'évolution

LECTURES pages 40

HISTOIRE DE LA PRESSE pages 42-43 Les 110 ans de la VO

ANNIVERSAIRE pages 44-45 Le syndicat des typographes, ancêtre de la CGT, fête ses 180 ans

BILLET D'HUMEUR (mauvaise...) Laurent Nuñez, l'homme sans regrets



impac n°179 - juillet 2019 - CPPAP 0715 S 07535

Le journal des travailleurs des industries du Livre, du Papier et de la Communication CGT

Directeur de la publication : Patrick Bauret

Ont participé à ce numéro : Romain Altmann, Anne de Haro, Jacques Dimet, Anne Duvivier, Philippe Escuredo, Yvon Huet, Pascal Le Boulc'h, Pascal Lefèbvre, Dominique Noguères, Stéphane Puifourcat /

Coordination: Pascal Le Boulc'h, Pascal Lefèbvre / Maguette, direction artistique: Frédéric Joffre / Correction: Philippe Zirn, Anne Duvivier / Photos: FILPAC CGT, Yvon Huet, Stock, D.R. / Illustrations: Rust / FILPAC CGT: Case 426 - 263, rue de Paris - 93154 Montreuil Cedex - filpac@filpac-cgt.fr - www.filpac-cgt.fr -Tél.: 01 55 82 85 74 / Imprimerie RIVET, 87000 Limoges.





Droit dans le mur ou changement de société ? À nous d'agir !

A PATRICK BAURET, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FILPAC CGT

> e réchauffement climatique n'est plus une vue de l'esprit de quelques illuminés amoureux des fleurs et des abeilles. Il s'agit d'une réalité que seuls Trump, à la vue aussi courte que ses intérêts immédiats de vendeur milliardaire, ou Bolsonaro, fasciste évangéliste esclavagiste, peuvent encore

La vie, telle que nous la connaissons encore aujourd'hui, se modifie à grande vitesse. C'est l'existence même de l'humanité qui risque de disparaître d'ici peu si un changement fondamental de société ne voit pas le jour.

La globalisation du marché et le nomadisme des industries, le dumping social, l'expansion de l'esclavage humain sous des formes toujours plus variées, le pillage des ressources naturelles, la pollution de l'air, des sols et des mers sont le fruit du capitalisme mondialisé et libéré de toutes les contraintes citoyennes.

Macron et l'Europe libérale ne dérogent pas à cette logique morbide du libéralisme débridé. La signature récente d'un nouveau traité de libre-échange avec le Mercosur (Marché commun de l'Amérique du Sud) est une nouvelle agression d'ampleur contre la planète (la déforestation, transport maritime, exploitations des sols et des travailleurs).

C'est un coup de poignard mortel aux accords de Paris et aux objectifs onusiens du développement durable.

Cette fuite en avant des gouvernements autoritaires servant les intérêts des puissances de l'argent n'a d'autre issue qu'une catastrophe planétaire et humanitaire dont les premiers effets se manifestent sous l'effet de migration de populations fuyant la misère, la désertification, les guerres et génocides. La mer Méditerranée est devenue le plus grand cimetière, ensevelissant femmes, enfants et hommes, entre une Afrique en proie aux pires affres de la misère et de la guerre et une Europe hérissant des barbelés à ses frontières, s'enfonçant dans l'obscurité de la peste brune.

L'accumulation boulimique de profit pour une poignée d'ultra riches n'est jamais satisfaite et conduit à la prochaine crise systémique financière et économique mondiale toujours plus dévastatrice. Les politiques conduites par Macron et son gouvernement de combat de classe ne dérogent pas à cette norme infernale de la répression antisociale et liberticide.

La casse de nos hôpitaux, de notre système de protection sociale, éducatif, de nos services publics, de notre retraite n'a d'autre but que celui de livrer notre bien commun aux appétits féroces des groupes financiers et de leurs patrons du CAC 40. Tout comme la casse de la loi Bichet, édifice législatif issu du CNR qui a permis durant plus soixante-dix années la diffusion pluraliste de la presse sur l'ensemble du territoire. La violence de la réaction patronale a besoin d'organismes de presse dociles, propageant la pensée unique libérale dans chaque foyer. La presse n'a jamais cessé d'être ce quatrième pouvoir qui attire les puissances de l'argent à l'image de la bataille que se livrent les milliardaires Niel et Safar pour s'accaparer les titres de la Côte d'Azur. À l'inverse, les mouvements de jeunesse et citoyens se mobilisant pour sauver notre planète, celui des Gilets jaunes contre la régression sociale, des travailleurs avec la CGT pour les salaires, le droit au travail, une Sécurité sociale couvrant tous les risques de la vie sont autant de résistances sociales promouvant une autre société faite de justice sociale, de paix, de coopération entre les peuples et de préservation de la planète, de la vie. Luttes sociales et mobilisations écologiques sont les mêmes facettes d'un combat contre un système d'exploitation de l'humanité et de la planète.

C'est l'axe aussi d'une nouvelle politique industrielle combinant satisfaction des besoins des populations et respect de l'environnement.

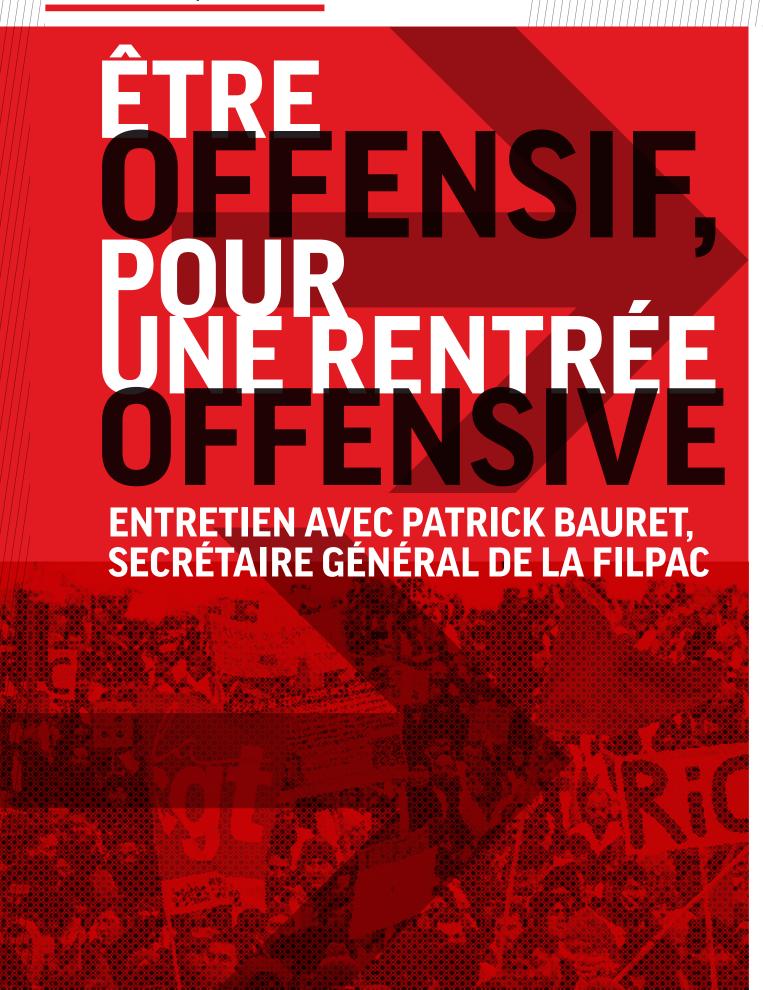
La bataille engagée pour préserver les papeteries des anciens sites d'Arjo prend tout son sens dans les projets syndicaux alternatifs de relance d'activités industrielles mêlant circuit court, respect de l'environnement et emplois qualifiés.

Les mois et années à venir seront déterminants pour nos vies et celles de nos enfants.

Notre avenir nous appartient, reprenons notre destin et celui de l'humanité en main, en changeant tous ensemble cette société inhumaine par la mobilisation du plus grand nombre.



L'accumulation boulimique de profit pour une poignée d'ultra riches n'est jamais satisfaite et conduit à la prochaine crise systémique financière et économique mondiale toujours plus dévastatrice.



Un congrès de la CGT, c'est toujours un événement. D'abord, parce que la CGT est une force d'attraction essentielle dans le mouvement syndical et par là-même dans tout le mouvement social. C'est aussi un événement dans le contexte français et européen après les grandes mobilisations contre la loi Travail du quinquennat précédent, contre les ordonnances Macron et avec le mouvement commencé autour des Gilets jaunes.

Depuis l'élection du nouveau président de la République les choses se sont aggravées, dans la continuité des quinquennats précédents, pour le monde du travail et plus généralement pour le pays lui-même. Nul ne doute que la CGT a un énorme rôle à jouer pour étendre les mobilisations, tant dans le domaine social qu'écologique, pour faire entendre ses propositions et pour ouvrir une alternative sociale face à celles et ceux qui veulent faire revenir le droit du travail et les conditions de vie des décennies en arrière. Le secrétaire général de la FILPAC revient sur la situation après le 52° Congrès de la CGT.

💪 ENTRETIEN RÉALISÉ PAR JACQUES DIMET



près le congrès de la CGT, qui s'est tenu alors que perdurait le mouvement des Gilets jaunes, quel doit être pour toi, et la fédération, le rôle du syndicalisme?

La mobilisation des Gilets jaunes s'est faite essentiellement par les moyens techniques d'aujourd'hui, par Internet et les réseaux sociaux, et cela a dépassé ce à quoi on pouvait s'attendre. Nous n'avons pas vu

venir l'ampleur de cette mobilisation, ni nous syndicalistes, ni même le gouvernement, ni personne. Une mobilisation qui continue encore. Pendant le mois de juillet, ce n'est pas terminé. Et le 14 juillet, il y a eu un peu de barouf sur les Champs-Élysées.

Je crois qu'on a un peu loupé ça, peut être parce qu'on reste un peu trop renfermé sur nous-mêmes. On ne s'ouvre certainement pas assez sur la société, on ne s'occupe peut-être pas assez de l'ensemble des travailleurs. De fait, on s'occupe surtout de nos « bastions », là où l'on est bien implantés. Par ailleurs, on n'a pas assez expliqué, échangé avec ces travailleurs sur le terrain. Globalement, le mouvement des Gilets jaunes, c'est plutôt un mouvement provincial. On ne vit pas de la même façon en province qu'en Île-de-France... J'explique souvent à mes camarades que 81% de la population vit en dehors de l'Île-de-France. Les soucis ne sont pas les mêmes



Le congrès de la CGT a parlé effectivement des Gilets jaunes, mais je ne sais pas si on a vraiment, au sein de l'organisation, pris conscience de la totalité du mouvement. au niveau des carburants, en ce qui concerne les transports, au niveau des services publics, au niveau de ce que devraient nous apporter la République, la société, quand on est provincial ou parisien.

Le congrès de la CGT a parlé effectivement des Gilets jaunes, mais je ne sais pas si on a vraiment, au sein de l'organisation, pris conscience de la totalité du mouvement. On n'a pas su au départ comment l'aborder, alors qu'un certain nombre de camarades étaient dans les ronds-points et dans la lutte. Nous avons loupé quelque chose.

Comment aujourd'hui peut-on faire naître des intérêts communs entre toutes ces formes de lutte?

Ce qu'on peut faire, c'est essayer de tisser des liens, d'échanger, discuter avec eux, pas spécialement avec des leaders qui sont « forcément apolitiques », en sachant pourtant qu'être apolitique, dans ces conditions, c'est impossible. On ne peut pas être apolitique quand on se dresse contre quelqu'un, contre un pouvoir.

Je crois qu'il faut qu'on ait une autre vision des choses, qu'on revoie, qu'on discute avec les gens, les travailleurs qui étaient sur les rondspoints. Qu'on explique, parce que globalement si on regarde bien, les Gilets jaunes, ils n'ont rien gagné, à part ce soutien majoritaire dans la population et la transformation du paysage social. Sous pression, le gouvernement a repoussé l'augmentation de l'électricité de six mois. Les taxes sur les carburants ont été retardées et on en est revenus au point de départ. Il faut leur prouver, en discutant avec eux, leur expliquer que, de toute façon, s'il n'y a pas de cohésion, s'il n'y a pas de revendications fermes, définitives et portées par un maximum de travailleurs, on n'arrivera jamais à rien. Si les revendications sont trop disparates, on n'arrive pas à faire avancer les choses. Le gouvernement noie le poisson et on se retrouve alors dans la situation où l'on est aujourd'hui.

Ensuite, il y a un vrai travail de fond à faire : renouer avec une base, renouer avec des salariés, renouer avec des travailleurs, n'exclure personne, ne pas rester enfermés dans son pré carré, comme on le fait malheureusement dans certaines organisations syndicales. Mais, même dans notre fédération, on reste parfois un peu arc-boutés sur nos avantages acquis, sur nos professions, et nos branches professionnelles, sans s'occuper du travailleur à côté qui, lui, est exploité par la même entreprise, mais pas dans les mêmes conditions, parce qu'il n'est pas forcément travailleur à statut.

Comment regrouper les travailleurs qui sont dans les entreprises où l'on n'est pas présents ?

Pour les entreprises où les syndicats ne sont pas présents, il n'y a pas trente-six solutions, il faut aller les voir, aller en débat à la sortie des boîtes, comme à l'ancienne, tracter, expliquer à quoi sert une organisation syndicale, à quoi sert une convention collective, ce que sont les accords collectifs. De toute façon, ce qui se négocie au

GRAND FORMAT / L'ENTRETIEN



Le pluralisme, la liberté de la presse et donc la liberté d'expression sont notoirement remises en cause, non seulement par la concentration des titres, mais aussi par la distribution.

niveau national retombe sur le travailleur, quel que soit son statut. On le voit bien aujourd'hui pour le chômage, on va voir pour la retraite dans quelque temps. Un gouvernement qui a été élu avec à peine 40 % des électeurs, veut nous faire passer un système de retraite à points où les plus pauvres vont perdre encore plus que ce qu'ils ont aujourd'hui. C'est cela qu'il faut expliquer, bien que les médias entretenus par les milliardaires soient plutôt enclins à nous dire que tout va bien et que Macron remonte dans les sondages...

Le pluralisme, la liberté de la presse et donc la liberté d'expression sont notoirement remises en cause, non seulement par la concentration des titres, mais aussi par la distribution.

On est dans une situation complexe que tout le monde ne comprend pas, que tout le monde ne voit pas venir, où le gouvernement a joué finement, en disant c'est un système de distribution qui date de la fin de la Seconde guerre mondiale, du Conseil national de la Résistance et qu'il faut le mettre à jour parce qu'on aujourd'hui on n'y arrive plus. Le gouvernement a fait un vrai choix pédagogique au niveau de la population.

Nous, on s'est battus, on a amené un certain nombre de propositions, aussi bien à l'Assemblée nationale qu'au Sénat lors des auditions. Nous ne disons pas qu'il ne faut pas réformer la distribution de la presse. Ce qu'on dit, c'est qu'il ne faut pas en rester aux IPG (information politiques et générales). Est-ce que la culture, l'éducation ne méritent pas aussi de continuer à être distribuées comme aujourd'hui? Et les décisions prises par les autorités vont favoriser les plus gros et risquent de faire mourir les plus petits. On le voit d'ailleurs aujourd'hui dans les

heures de bouclage : les titres de la presse nationale qui ont le plus petit tirage bouclent à 18 heures ou 19 heures alors que les journaux qui ont le plus gros tirage eux peuvent boucler jusqu'à 23 heures. Si on regarde bien, l'annonce que Borne a remplacé de Rugy au ministère de l'Écologie, c'était dans les quotidiens à grands tirages de la presse nationale, les petits tirages n'avaient pas pu en faire état car l'annonce officielle avait été faite la veille à 20h et ils avaient déjà bouclé. C'est scandaleux au niveau du pluralisme.

Le congrès a abordé la question de l'unité. Comment à la fois organiser l'action et aller vers l'unité, si tant elle qu'elle soit possible est possible. L'unité syndicale mais également avec le milieu associatif?

Il faut qu'on arrête de se regarder le nombril et qu'on ait une vraie vision de l'unité. L'unité, on ne la fera pas au sommet, il faudra la faire avec les travailleurs. L'unité elle ne pourra se faire que par la base : on ne peut pas décréter à la fédération ou à l'ud ou à la confédération, l'unité. Lorsqu'on voit les positions que prennent certaines organisations syndicales, on n'arrivera jamais se mettre d'accord. Pour faire prévaloir l'unité, c'est dans les entreprises avec les travailleurs, avec ceux qu'on connaît, les autres organisations, les autres associations et réaliser l'unité sur le terrain et à la base, sinon on n'arrivera pas à s'en sortir. On voit qu'aujourd'hui la CGT appelle à des actions nationales le 24 septembre, FO appelle le 21, la CFDT dit que la retraite par points ce n'est pas trop mal. On n'est pas sur la même longueur d'onde.

Il faut expliquer. Lorsqu'on lit ce qui s'écrit, on pourrait penser que oui un euro cotisé donnera le même rapport pour tout le monde ; seulement, tout le monde ne gagne pas le même salaire. Entre quelqu'un qui est à temps partiel, une femme qui a vingt heures chez Auchan ou dans un super marché ou qui fait des ménages et un cadre dirigeant ou un cadre supérieur dans une entreprise multinationale, on n'est pas dans le même niveau de cotisations en euro. Et c'est cela qu'il faut faire comprendre et on ne pourra le faire comprendre de mon point de vue qu'en travaillant avec la base; que nos syndicats, que nos syndiqués informent les travailleurs de la réalité et qu'ils portent la parole auprès de tous et de toutes, qu'ils soient adhérents ou non adhérents, et qu'on réussisse à mobiliser au niveau de la base. Si on ne passe pas par cette étape de l'unité dans l'action dans les entreprises, je ne suis pas certain qu'on arrive à mobiliser au niveau national, des organisations ou des associations.



Donc, il s'agit bien de mobilisation unitaire avec les travailleurs dans les entreprises et avec les associations au niveau local, avec les gens qui sont prêts à s'engager dans la lutte.

Il est plus facile de faire l'unité dans l'entreprise que dans les hautes sphères des organisations syndicales, quelles qu'elles soient. À mon avis, le travail de fond il est à faire là. Il est à faire au niveau de nos militants dans les boîtes, dans les services, dans la Fonction publique, partout où il y a des travailleurs. Également avec les travailleurs indépendants parce qu'ils sont exactement dans la même situation. Un Uber ou un micro artisan sont dans une situation encore plus précaire qu'un salarié d'une entreprise privée. Et c'est là qu'on a un problème : on parle de salariés mais on ne parle pas de travailleurs, je ne suis pas certain qu'un Uber ou un auto entrepreneur soient dans une situation économique et sociale meilleure qu'un ouvrier, dans n'importe quelle entreprise des autres branches professionnelles.

C'est un peu revenir aux fondamentaux de la CGT qui est la Confédération générale du travail, et donc qui englobe tous ceux qui vivent de leur travail, et par ailleurs donne un sens à la notion même de travail.

C'est effectivement la Confédération générale du travail, ce n'est pas la confédération générale des salariés. Je ne vois pas pourquoi on ne syndiquerait pas, aujourd'hui, ces travailleurs « indépendants ». D'ailleurs, il y a un certain nombre d'UD qui le font, qui travaillent avec des Deliveroo, les travailleurs qui livrent les repas, etc., qui les organisent, qui travaillent avec eux. Je ne vois pas pourquoi on ne le ferait pas au niveau national avec tous ceux qui sont auto-entrepreneurs, ou dans le travail à domicile. L'auto-entreprenariat, neuf fois sur dix, c'est de l'esclavagisme moderne. Prenons l'exemple, dans nos branches professionnelles, des correcteurs dans l'édition. Les entreprises les obligent à devenir auto-entrepreneurs et ils ont un seul client : l'entreprise qui les embauchait avant.

Dans cette situation sociale tendue, avec les mobilisations sociales et écologiques, qu'est-ce qu'envisage la FILPAC pour aider à la mobilisation dans tous les secteurs d'activité qui la concernent?

On va appeler à mobiliser nos équipes, on a un CEN début septembre. On va informer, faire de la formation auprès de nos équipes, mobiliser dans toutes nos branches professionnelles pour combattre ce qu'est en train de nous proposer Macron, tant sur les retraites que sur la pression sociale. La difficulté, c'est qu'il faut qu'on le fasse sérieusement, c'est Il n'y a pas trente-six solutions : ou on se bouge ou on attend que ça se passe.

que nos équipes prennent réellement en compte l'enjeu de ce qui va arriver. On a quand même un certain nombre de camarades aujourd'hui qui, peut-être, ne voient pas exactement où on veut nous emmener.

On va donc faire de l'information, sur la distribution de la presse par exemple, qui est un enjeu important. On en a fait et on va continuer à en faire sur les retraites. On va reprendre ce qu'a fait la Confédération et ce qu'a très bien fait l'UGICT sur le rapport Delevoye. On va former un certain nombre d'élus dans le cadre des nouvelles dispositions et leur montrer quels sont les enjeux revendicatifs et comment mettre de notre côté un maximum de chances pour continuer à vivre dans une société qui soit un peu plus solidaire et un peu moins individualiste.

Il n'y a pas trente six solutions : ou on se bouge, ou on attend que ça se passe. ●



voir eu la chance de pouvoir participer à un congrès de la CGT non pas en tant que délégué mais en tant que journaliste pour le quotidien du congrès m'a permis d'avoir une vision assez globale de la situation, même si je n'ai pas pu, vu la diversité des sujets traités, les phases de débat et les contraintes de fonctionnement, tout voir et entendre.

Ce n'est pas un hasard s'il y a eu un avant congrès avec l'évocation de la situation internationale, et, à travers elle, la question du traitement des migrants dans une « planète inégale », pour reprendre le terme d'un des débats du week end. La CGT a réaffirmé son combat pour la liberté de circulation des personnes pour que le droit des uns ne supprime pas celui des autres dans un monde où justices sociale et climatique sont indissociable. Comme il se doit, les cent ans de l'OIT ont été évoqués en présence de

(nouveau statut du travailleur salarié) a été largement posée comme axe revendicatif fort à faire porter par cette institution internationale. Jusque-là tout va bien.

Philippe Martinez a fait sonner le «la» de l'ouverture

Un congrès de la CGT, c'est comme une symphonie, ça s'ouvre. Chacun joue sa partition dans un cadre collectif, mille délégués sous l'œil de très nombreuses délégations étrangères, de journalistes et membres d'organisations invitées, ça mérite une entrée forte de contenu. Elle fut assez précise pour ne pas laisser de doute sur l'orientation proposée. Il s'agit donc de construire une CGT qui rassemble, qui s'ouvre, qui prend en compte la diversité du mouvement social et qui doit déranger l'ordre établi tant par la résistance que par la réflexion alternative aux situations imposées.

Vaste programme qui sera débattu en cinq thèmes de réflexion et de propositions et soumis au vote des délégués. Jusque-là tout va toujours bien.

Hommage aux disparus

Ceux qui partent laissent des souvenirs forts chargés d'émotion. Ce fut le cas bien sûr de Marc Peyrade que j'ai suffisamment connu pour apprécier tant l'homme que le responsable syndical. J'ai eu avec lui des rapports particulièrement positifs. il a fait partie de ceux qui ont compté pour moi, comme à un autre niveau Georges Séguy et Louis Vlannet. Je ne retiens que cela. Je ne dirais pas que tout va bien...

La photographie du congrès

55 % d'hommes et 45 % de femmes, dans un congrès où 80 % sont des petits nouveaux, ce n'est pas encore la révolution mais c'est un signe de bonne santé qui, d'ailleurs, sera certainement le point le plus encourageant du congrès. Je dirais que ça va très bien.

Rapport d'activité sous le feu de l'ennemi

On peut se convaincre que, malgré ses défauts, la CGT demeure un acteur majeur du mouvement social, ce que les médias essaient de gommer en manipulant l'information avec l'instrumentalisation des Gilets jaunes, cela ne peut faire oublier qu'il y a le feu au lac. L'attaque globale du pouvoir ultra libéral

On peut se convaincre que, malgré ses défauts, la CGT demeure un acteur majeur du mouvement social, ce que les médias essaient de gommer en manipulant l'information avec l'instrumentalisation des Gilets jaunes (...)

fait exploser les repères hier rythmés par la négociation. Il n'y a plus de négociation au niveau de l'État et le pouvoir politique engage une course de vitesse qui ne peut que secouer très sérieusement le monde syndical.



Témoignage de Carlos Tunon

 Je suis délégué syndical chez Canson et responsable du secteur Papier pour la FILPAC CGT. C'est mon second congrès. Il se déroule à un moment clé pour notre confédération qui a besoin de fixer des lignes de combat pour les années à venir et d'être plus réactive. Une pléthore de restructurations s'annoncent, qui touchent toute l'industrie, dont la nôtre, à un niveau jamais égalé. Je m'occupe du dossier d'Arjowiggins, un modèle du genre où redressements judiciaires et liquidations pleuvent, comme à l'entreprise Crèvecœur, spécialisée dans l'impression de documents de sûreté. Pour exemple, le délégué syndical de l'entreprise a été assigné en justice pour avoir empêché l'administrateur judiciaire d'entrer dans l'entreprise. Je pense que la CGT a raté quelques rendezvous depuis l'accélération des attaques patronales. C'est le moment de rattraper le temps perdu et de passer à l'offensive.

La remise en cause des CE, la liquidation des CHSCT qui tendent à réduire de moitié la représentation syndicale de la CGT dans les entreprises fait partie de l'arsenal contre lequel il faut trouver des réponses par un rassemblement de masse à construire. Si le rapport divise (70 % pour et 30 %), tout le congrès admet qu'on ne peut pas se laisser plumer sans réagir.

C'est le sujet de la réponse donnée par la direction confédérale sortante. Elle appelle à sortir de la réserve et à profiter du Congrès pour s'attaquer aux sujets qui fâchent non pas pour les figer mais pour avancer. Dans ce sens, la baisse du règlement des timbres syndicaux par les organisations est le signe d'un reflux constaté au niveau des effectifs. Ce n'est pas la Berezina, mais ça va très moyen.

Un débat en mode réchauffement climatique

On planche sur les cinq thèmes, Changer le travail et la société, conquérir le NSTS, la construction du rapport de forces et des convergences des luttes, la syndicalisation et enfin la solidarité internationale.

Tout se tient évidemment et chacun joue le jeu pour affirmer ses priorités dans une diver-sité que l'on n'avait pas vue à ce niveau jusqu'alors. C'est certainement le thème 4 qui a le plus divisé même si ce n'est pas celui qui a fait le plus de bruit.

La division 70/30 en moyenne n'a pas reflété comme dans certaines organisations politiques des luttes de tendance précises et organisées en tant que telles. Elles sont plutôt le résultat d'un malaise qui s'est ressenti très rapidement pendant le Congrès. Ça va, dans la sueur des tensions.

Conjurer la peur de la marginalisation syndicale

Les organisations de la CGT sont aussi le résultat encourageant d'une démarche de représentation du monde du travail chargée d'histoire et c'est bien. Mais l'histoire récente, version ultra libéralisme décomplexé, a fait sauter les repères et les organisations de la CGT se sont souvent trouvées en décalage avec les formes nouvelles de protestation du monde du travail. Dans ce sens, le

refus des délégués de voir intégré le fait régional en tant qu'étape reconnue de l'organisation a montré l'incompréhension qui semble régner sur un sujet qui n'est pas encore maîtrisé. À noter aussi, la nervosité ambiante qui montre à quel point les militants sont mis à l'épreuve d'une situation globale qui semble leur échapper et crée le doute. Ça va pas trop mais il faut bien faire face.

L'internationalisme sur la sellette

On aurait pu croire, suite au préambule du Congrès, que la question internationale ne serait qu'une partie de plaisir. Eh bien non. Les tensions sont montées avec l'entrée sur la scène des partisans de la FSM, organisation à laquelle font partie certaines organisations de la CGT, et qui refusent la donne établie dans le cadre de l'engagement de la CGT dans la CES et en rapport à la CSI. À ce niveau, la confédération est restée ferme sur l'orientation globale, avec toutefois une affirmation de la nécessité de travailler avec tout le monde, chaque fédération ou organisation territoriale étant libre de son comportement en la matière. Quelques délégués qui n'ont pas l'habitude de ce genre de tensions ont affirmé leur déception face à des joutes oratoires de camarades rompus à l'exercice. Ça va comme ça peut, mais ça le fait quand même.

La CGT n'est pas une forteresse en dehors de la société

Comment conclure, si conclusion il y a. Primo, ce fut un congrès démocratique. Je le confirme. Secondo, ce fut un congrès de transition, au sens sociétal du terme, en regard du rajeunissement et du renouvellement des délégués. Je n'ai pas retrouvé beaucoup de têtes connues et c'est bon signe. Je le sens comme ça. Ce fut aussi le témoignage d'un malaise général face à une situation politique déprimante, en France, en Europe et aussi dans le monde entier, où le capitalisme affirme ses exigences à des peuples de plus en plus mis sous pression. La CGT va donc continuer son chemin, dans un contexte défavorable certes, mais où les potentiels de renforcement de de rassemblement sont réels. Donc rien n'est perdu, même si, ici et là, des camarades sont éprouvés par la vie qu'on leur mène sur le terrain de la vie au travail. Et n'oublions pas la CGT Retraités qui a apporté sa pierre à l'édifice en faisant prendre en compte un nouveau rapport que la CGT doit avoir avec les quinze millions de retraités et personnes âgées dont le nombre va doubler d'ici à trente ans.

LE POINT DE VUE D'UN DÉLÉGUÉ

Le secrétariat de l'UFR a demandé à Bertrand Bernard, membre du bureau de la section des retraités CGT du Livre de Bordeaux, et délégué de l'UFR au 52^e Congrès de la CGT, de venir faire, à l'occasion de son conseil national des 21 et 22 mai 2019, un compte rendu oral rapide, quelques jours après ce congrès qui s'est tenu du 13 au 17 mai 2019 à Dijon.

🝊 SECRÉTARIAT UFR

ertrand Bernard remercie l'UFR pour la désignation dont il a fait l'objet et indique d'entrée de jeu que ce congrès ne marquera pas les esprits. Comme on dit à Bordeaux, ce ne sera pas un grand millésime. Le rapport d'activité a été très discuté avec de vraies interventions de la part des syndicats. Il indique que, n'ayant pas reçu de consignes particulières des syndicats dont il portait les voix, il a donc voté en son âme et conscience.

Le rapport d'activité était entaché d'un carton rouge concernant la position confédérale vis-à-vis des manifestations des Gilets jaunes. Il regrette que le taureau CGT ait refusé le combat avec le matador Rassemblement national. Manifestant pour sa part dans toutes les manifestations des Gilets jaunes avec son identité CGT clairement affichée, il trouve que l'on s'éloigne de plus en plus de l'idée de « renverser la table ». On est trop souvent prêts à transiger. C'est la raison pour laquelle il a voté contre le rapport d'activité et le premier thème du document d'orientation tout en ayant approuvé certains amendements.

Concernant le thème 2 « NSTS » il a eu un positionnement différent, car il s'agit de construire pour les quatre ans à venir et être force de propositions pour améliorer les perspectives pour les salariés. Il a donc voté pour et pour les autres thèmes qui suivaient. Pour le thème 3 « Construction du rapport de forces et convergence des luttes », il y a eu un gros débat et cette séance a fait l'objet de deux votes, suite à un « flottement » à la tribune. Une demande de votes comptabilisés a été faite par les congressistes. Concernant le thème 4 sur le déploiement, il n'a pas vu

Bertrand reste toujours étonné de voir des « partenaires » comme Malakoff-Médéric venir s'afficher dans les couloirs de nos congrès alors que nous dénonçons les systèmes assurantiels pour la santé et la retraite qui sont le fonds de commerce de ce groupe.



de raison de s'y opposer. Le thème 5 avec, notamment, l'intervention de la délégation palestinienne a été un moment émouvant de communion de tous les participants au Congrès.

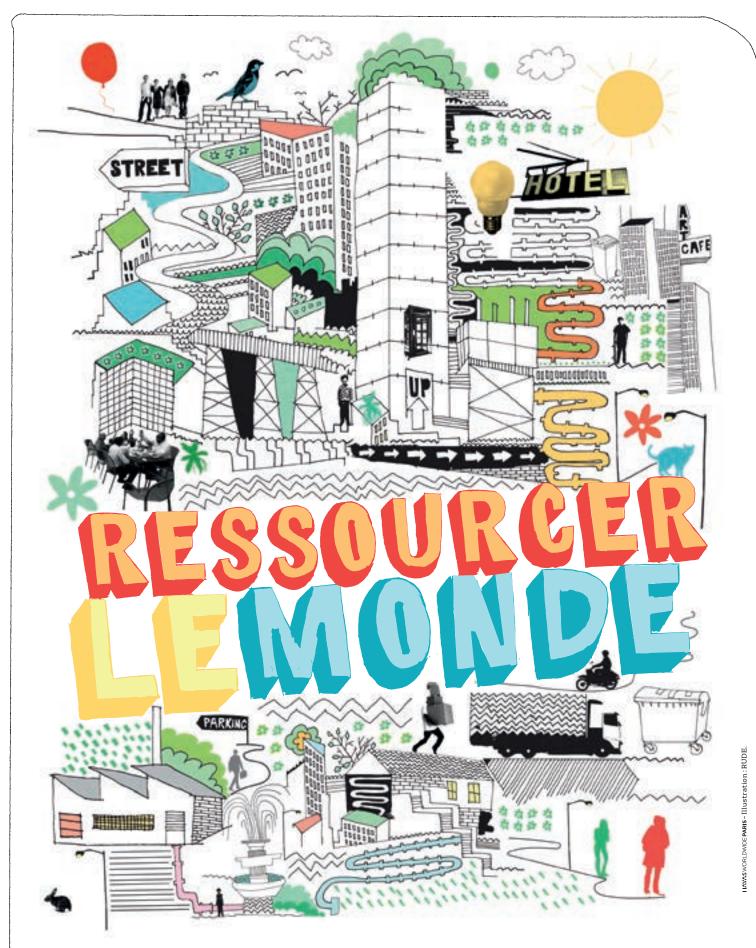
Les débats ont été denses et longs puisque nous avons dépassé de trois heures l'horaire imparti les mercredi et jeudi soirs.

Le vote sur les candidats au CCN et à la CE ont été assez vigoureux et les raisons pour lesquelles certains candidats n'ont pas été retenus par la Confédération sont assez floues et sont apparues comme des règlements de compte. Afin, à la fois de marquer son désaccord sur cette mise à l'écart, et son accord sur le fait qu'il faut bien limiter le nombre d'élus, il a ajouté le nom des deux camarades évincés sur son bulletin de vote et les a rayés. Il a pu vérifier que son bulletin de vote avait été validé.

Il y a eu un débat vif sur la FSM qui a abouti à un amendement retenu par le Congrès.

Il dit qu'il est rassurant de voir qu'il y a des militants qui tiennent la route au vu de la qualité des interventions, quelle que soit la « tendance ». Bertrand reste toujours étonné de voir des « partenaires » comme Malakoff-Médéric venir s'afficher dans les couloirs de nos congrès alors que nous dénonçons les systèmes assurantiels pour la santé et la retraite qui sont le fonds de commerce de ce groupe.

L'ambiance de ce congrès fut très fraternelle ainsi que les soirées fédérales et confédérales. Niveau organisation: coup de chapeau à tous les niveaux à la Confédération, car aucune faille n'est apparue tout au long de cette semaine.



Sur les cinq continents, Veolia développe l'accès aux ressources, les préserve et les renouvelle. En concevant et déployant des solutions pour la gestion de l'eau, des déchets et de l'énergie, nous contribuons à ressourcer le monde. Découvrez comment sur **veolia.com**

VEOLIA

GRANDE CONSULTATION DES ADHÉRENTS

∠ COMMUNIOUÉ CGT

L'action avec la CGT vous la voulez comment ? Donnez votre avis pour une CGT qui réponde toujours plus à vos besoins!

La force de la CGT, c'est son organisation et sa vie syndicale. Au cœur de ce processus, le syndiqué est un acteur clé, que ce soit pour participer à la prise de décision ou pour être le relais des propositions de la CGT : un syndicat, ce sont des syndiqués. La participation à l'élévation du rapport de force est tout aussi déterminante, et ce sous différentes formes.

À l'issue de son 52° Congrès, la CGT a décidé de lancer une vaste consultation de tous ses syndiqués pour préparer ensemble une rentrée offensive sur puiete assentials que continue.

- 3 sujets essentiels que sont :
- LES RETRAITES
 LES SALAIRES
- LES SERVICES PUBLICS.

Nous t'invitons donc à répondre à ces quelques questions avant le 30 septembre.

CONSULTATION DES SYNDIQUÉS CGT

L'ACTION AVEC LA CGT, VOUS LA VOULEZ COMME

La CGT lance une vaste consultation de tou·te·s ses syndiqué·e·s pour préparer ensemble une rentrée offensive sur 3 sujets essentiels que sont les retraites, les salaires et les services publics. Nous t'invitons donc à répondre à ces quelques questions avant le 30 septembre.

Nom - prénom :	
Date d'adhésion :	âge :
Syndicat :	
Union départementale :	
Fédération :	
	Oune TPE Oune grande entreprise Oprivé Oprivé∙e d'emploi Oretraité∙e
2. Connais-tu les propositions de l	a CGT? O sur les salaires O sur les retraites O sur les services publics
3. Les partages-tu avec tes collègu	es? Ooui Onon
4. Penses-tu que le syndicat est er	n phase avec les préoccupations des salarié∙e∙s ?
5. As-tu connaissance des appels à or sur ton lieu de travail o au niv	
6. Y participes-tu? Otoujours	Oparfois Ojamais
7. Qu'est-ce qui favorise ta particip	pation ? Oun appel dans l'entreprise Oun appel interprofessionnel
8. À quel genre d'action(s) es-tu pr O une assemblée générale O dis O une grève : O un jour O plus O signer une pétition O faire sig	tribution d'un tract O une manifestation ieurs jours) O autre :
9. Quelles autres modalités d'action	ons sont à proposer pour élargir la mobilisation ?



Questionnaire à renvoyer avant le 30 septembre 2019 à CGT - CONSULTATION SYNDIQUÉ 263 rue de Paris - 93100 Montreuil Tu peux remplir le questionnaire en ligne sur : https://bit.ly/2JZNosj

Ou à remplir et renvoyer à grandeconsultation@cgt.fr

communiques dans ce questionnaire. Elles sont recueillies exclusivement dans le but d'organiser et de gérer la consultation des syndiqués de la CGT. Elles sont traitées sur la base de l'intérêt légitime de la CGT qui est de recueillir l'avis de ses adhérents pour orienter ses prochaines actions syndicales. Tes données sont transmises à l'espace Communication de la CGT et sont conservées pendant la durée de la consultation. Tu peux demander à accéder aux données te concernant, les rectifier ou obtenir leur effacement. Tu disposes également d'un droit d'opposition et d'un droit à la limitation du traitement de tes données. Pour exercer tes droits, tu peux contacter notre délégué à la protection des données par voie électronique à l'adresse suivante: https://www.gdpr-rating.eu/fr/contact. Tu peux également adresser une réclamation à la Cnil si tu estimes que tes droits ne sont pas respectés ou que notre traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données.

L'ACTU PRO

EMPLOI / DROIT / DISCRIMINATIONS SYNDICALES / LÉGISLATION / ÉCONOMIE / JUSTICE / CONVENTIONS COLLECTIVES...



Un élu menace un journaliste

Roland Povinelli, qui n'a pas encore une notoriété nationale, bien qu'il ait été le suppléant de Bernard Tapie lors des législatives de 1992, ne « pratique pas la langue de bois » et a « le verbe haut ». C'est en tout cas lui qui le dit. Précisons pour l'édile d'Allauch, dans les Bouches-du-Rhône, que ne pas pratiquer la langue de bois et avoir le verbe haut (litote pour dire que l'on crie au lieu de parler) ne donne pas quitus pour s'en prendre à la liberté d'informer et pour lancer des menaces contre un journaliste.

Voici en guels termes choisis, en avril dernier, le maire (PS) s'est adressé au journaliste de la Marseillaise, Sylvain Fournier: « Je vais te crever, vas-y, écris demain dans la Marseillaise, en gros : « Povinelli veut me tuer » mais comme tu dois être un sacré pédé, ca m'étonnerait que tu aies des couilles... Attention de ne pas m'emmerder moi! Je ne suis pas n'importe qui, tu devrais te renseigner mon petit si tu veux vivre vieux. » On ne fera pas de commentaires sur l'élégance du style. Ces propos ont été tenus au téléphone par le maire qui reprochait au journaliste de la Marseillaise (qui a porté plainte pour menaces de mort et homophobie) d'avoir publié deux enguêtes le concernant. Par-delà la nature des enguêtes journalistiques, ces pressions et menaces d'un autre âge sont des atteintes directes à la liberté d'expression et à la liberté de la presse.

La direction et la rédaction de *La Marseillaise* ont assuré Sylvain Fournier de leur soutien. Émilie Parente, représentante de la section syndicale CGT des personnels de La Marseillaise a souligné : « À l'image des faits rapportés dans nos colonnes par Sylvain Fournier, cette attitude témoigne de l'état de délabrement de notre démocratie et renforce l'importance d'une presse libre. » ///



L'AFP CONDAMNÉE

L'Afp a été sanctionnée par la justice pour la quatrième fois en matière de discrimination syndicale. Cette fois, c'est la cour d'appel de Paris qui a confirmé, fin juillet, le jugement du tribunal des Prud'hommes de septembre 2014. Le SNJ CGT estime que ces jugements montrent « une volonté des directions successives de porter atteinte à l'activité syndicale au sein de l'une des plus grandes agences de presse internationales. » « À ce motif, extrêmement grave pour la démocratie sociale à l'entreprise, il convient de rappeler, poursuit l'organisation syndicale, que la direction de l'Agence a été aussi condamnée à de nombreuses reprises au cours de ces dernières années vis-à-vis d'autres confrères pour non-respect du code du travail et des droits d'auteur d'un photographe haïtien après avoir utilisé indument ses photos. » Un des éléments importants du jugement est que la Cour d'appel a reconnu la compétence de la commission arbitrale des journalistes pour fixer le montant des indemnités de licenciement. ///

UNE AUBAINE POUR LES MULTINATIONALES

L'Assemblée nationale a ratifié, peu avant les vacances gouvernementales, le CETA (le traité de libre-échange entre le Canada et l'Union européenne) par 266 voix contre 213 et 74 abstentions. Les groupes GDR (communistes et ultra-marins), France insoumise, socialiste ont voté contre ainsi que : 9 députés LaRem (sur 304); 96 LR (sur 102); 14 UDI sur 26; 16 Libertés et territoires sur 18. 14 non inscrits sur 15 : 2 Modem (sur 45). Une ratification étroite puisque une majorité de députés a voté contre ou s'est abstenue. Le traité prévoit notamment de supprimer les droits de douanes sur 98 % des produits échangés entre le Canada et l'Union européenne. 72 organisations, dont la CGT, ont dénoncé le traité. La CGT note dans un communiqué qu'une dizaine de risques majeurs ont été soulevés :

« Ils vont de l'importation d'animaux nourris aux farines animales et exposés à des antibiotiques et pesticides interdits en Europe, à la fragilisation du principe de précaution, en passant par la toute-puissance des tribunaux d'arbitrage aui permettront aux multinationales d'attaquer les États sur des décisions légitimes en matière de climat, de biodiversité pou de santé publique. »

La CGT note également que cet accord a été négocié dans l'opacité la plus totale. « Il faut dire stop à ces accords qui corsètent la capacité des pouvoirs publics à porter une politique écologique et sociale au profit des multinationales » a déclaré Boris Plazzi, responsable des questions internationales à la Confédération.

Le texte doit encore être approuvé par le Sénat. ///





PAPIER/CONVENTION COLLECTIVE Pas de signature FILPAC

La FILPAC a décidé de ne pas signer le texte sur la proposition de convention collective de la production et transformation du papier*. Après deux ans de négociations avec l'UNEDIS « sous la menace patronale que les conventions collectives cadres disparaissent de nos champs professionnels, le ministère vient de signifier le 20 juin le rattachement de ces dernières à la convention collective de la transformation du papier ainsi que celle de la production », écrit la FILPAC dans son communiqué du 10 juillet 2019. Pour la Fédération : « Les revendications portées par la FILPAC ne sont ni entendues ni

écoutées par les patrons. Elles sont pourtant simples et ne concernent pas la totalité des travailleurs de nos branches

car bon nombre de celles-ci sont déjà des conquis dans les entreprises. Mais la position patronale est une position idéologique pas une position économique. Nos revendications sur le point 100 ancienneté, les droits syndicaux, le financement du « dialogue » social, l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes et entre les catégories

professionnelles sont très éloignées des préoccupations des patrons de nos branches. « Leurs seuls soucis sont les cours de la Bourse et les stock-options aui leur sont dévolues en pressant au maximum les travailleurs de nos branches.»

La FILPAC CGT a donc décidé de ne pas signer cette Convention collective « unifiée ».///

* Convention collective ouvriers, employés, techniciens, agents de maitrise et cadres de la production et transformation du papier.

L'ACTU FRANCE

POLITIQUE / RELATIONS SOCIALES / JUSTICE / ÉCONOMIE...



LA RÉPUBLIQUE DU HOMARD

L'été 2018 était marqué par le feuilleton Benalla, du nom de ce conseiller du président qui allait se déguiser en CRS pour frapper du manifestant un jour de 1er mai. Aujourd'hui encore il ne regrette qu'une chose, avoir porté tort au président de la République. Pas un regret par contre pour avoir joué les petites frappes contre les manifestants*. L'été 2019 est marqué par les premiers épisode

L'été 2019 est marqué par les premiers épisodes du feuilleton Rugy. Tout aussi consternant. Voici le quatrième personnage de l'État (Rugy était, à l'époque des faits qui lui sont reprochés, président de l'Assemblée nationale) qui, environ une fois par mois, recevait non pas aux frais de la princesse (cela ne nous aurait pas gênés), mais aux frais de la République, du beau linge pour des dîners fins : homards, grands crus et tout ce qu'il faut. Le tout révélé d'une manière fort documentée par Médiapart. Pour sa défense, l'ancien président de l'Assemblée nationale dit que c'était des réceptions dues à sa fonction et que le prestige de la République valait de bien recevoir ses invités. Des relations publiques, pas de quoi fouetter un chat. Sauf que parmi les heureux élus on comptait, semble-t-il, un lobbyiste notoire, qui ne veut pas que l'on donne son nom. On murmure aussi que quelques journalistes bien en cour, mais surtout des amis et des membres de la famille ont eu droit à ces buffets campagnards d'un genre

Le premier ministre a diligenté une enquête, la déontologue et la questure de l'Assemblée sont sur l'affaire. On verra ce qu'il en sortira. Mais par-delà les agapes de M. de Rugy, ce qui est le plus choquant c'est d'abord la minimisation des faits par l'intéressé, puis ce demi-aveu : s'il est prouvé que de l'argent a été dépensé à tort, le ministre a juré qu'il rembourserait jusqu'au dernier euro. Mais si l'argent de l'État a été dépensé à tort, le remboursement ne suffit pas. La justice doit passer.

Au moment où la France entière soutenait les Gilets jaunes, qui ont eu l'insigne mérite de jeter à la face des puissants l'extrême difficulté à vivre de millions d'entre nous, cet entre soi de la classe dirigeante est particulièrement choquant et montre, une fois de plus, la coupure entre ces élites autoproclamées et le peuple, et en premier lieu le salariat.

Aujourd'hui, deuxième personnage du gouvernement, parce que le ministre de l'Écologie est aussi ministre d'État, Rugy se voit reprocher des travaux qui semblent disproportionnés dans son nouveau pied-à-terre. Là aussi la justice passera, mais espérons qu'elle passe vite.

Pour en finir avec l'ancien député de Loire-Atlantique, notons cette action toute pleine d'humanité. Sa directrice de cabinet, expréfète de Loire-Atlantique, qui s'illustra pendant la crise de la ZAD de Notre-Damedes-Landes aurait, toujours selon Mediapart, bénéficié d'un logement HLM à Paris pendant une douzaine d'années alors qu'elle n'y habitait pas en permanence. Il faut reconnaître que la directrice de cabinet s'en est expliquée et plutôt de manière convaincante. Il n'a fallu cependant que quelques heures pour que Rugy, dès qu'il apprit la nouvelle, fasse mettre fin aux fonctions de la préfète. On aurait aimé qu'il s'appliquât ce principe de précaution avec le même zèle. Cela dit tout de l'homme. Écologiste, membre d'EELV, il quitte le parti en août 2015, puis quelques mois plus tard le groupe écologiste de l'Assemblée pour rallier la majorité socialiste alors en piètre condition et devient membre du groupe socialiste. Lors de la présidentielle de 2017, il concourt aux primaires socialistes puis refuse, contrairement à son engagement, de soutenir le vainqueur, en l'occurrence Benoît Hamon, et rejoint Emmanuel Macron, ventre à terre. Voici donc un exemple irréprochable en matière de probité politique. Finalement, Emmanuel Macron n'a pas besoin d'ennemi, Rugy lui suffit. Et Rugy gît : le 16 juillet, il rendit son tablier : homard l'a tué. /// J.D

*Alexandre Benalla sur BFMTV, le 15 juillet 2019.



14 JUILLET

Arrestations arbitraires

Plusieurs responsables des Gilets jaunes ont été interpellés sans raison sur les Champs-Élysées. Macron et Castaner ont souhaité un 14 Juillet à poigne. Les violences ont bien démontré que tous les changements de stratégie de maintien de l'ordre ne servent à rien tant que l'essentiel ne sera pas de mise : un changement complet de ligne politique et sociale du gouvernement. À entendre certains responsables policiers et des politiques de droite ou de LaRem, le 14 Juillet serait le jour où toute la nation rendrait hommage à ses forces armées et au sacrifice des forces de l'ordre. Or, le 14 Juillet n'est célébré comme Fête nationale que depuis 1880 et, encore, le pouvoir de l'époque préférait mettre en avant l'anniversaire de la célébration de la première fête de la Fédération en 1790 plutôt que d'exalter le 14 juillet 1789, jugé trop sanglant...

Sans être une Fête nationale, le 14 Juillet a toujours été célébré d'une manière ou d'une autre par les républicains. Toute manifestation ou célébration ont été interdites de 1804 à 1848. C'est en 1870 que les autorités installent un défilé militaire et prônent le nationalisme.

De 1936 jusque dans les années 60, la CGT et le PCF notamment organisent des manifestations et des défilés populaires, souvent réprimés par la police. Ainsi en 1953, le cortège algérien au sein de la manif, formé à l'appel du MTLD, est violement attaqué par la police qui tire. Sept manifestants (six travailleurs algériens et un travailleur français) trouvent la mort. Le 14 Juillet n'a pas toujours été une partie de plaisir. ///

NICE-VIOLENCES POLICIÈRES L'enquête dépaysée

L'avocat de Geneviève Leguay, cette militante d'Attac de soixante-treize ans qui avait été hospitalisée dans état grave après une charge policière à Nice contre des manifestants pacifiques, a obtenu le « dépaysement » de l'enguête. La Cour de cassation a décidé de confier le dossier au tribunal de Lyon. En effet, le procureur de Nice avait dans un premier temps assuré que la chute de la responsable d'Attac n'était pas due aux policiers, avant de reconnaître quelques jours plus tard qu'il s'était trompé. Il avait également confié les investigations sur les causes des blessures à la compagne du commissaire chargé des opérations ce jour-là. Et ce, alors même qu'une enquête de Mediapart révélait que, le jour même des incidents, le procureur était au centre de supervision urbain et qu'il avait suivi le déroulement des évacuations. Autre fait non signalé jusque-là et absent de la procédure : un escadron de gendarmes a refusé de participer à la charge des manifestants considérant que cette action était « disproportionnée » (comme quoi le sens civique existe encore dans la maréchaussée). ///



Sur le fil

Selon l'étude annuelle (elle a débuté en 2006) du cabinet spécialisé EY, les dividendes versés des sociétés du CAC 40 ont attient un montant record (depuis le début des études) en 2018 à 51 milliards d'euros contre 47 milliards en 2017, soit une progression de près de 9%. ///

\land ANNE DE HARO



La vie difficile d'un financier

Un cadre qui aurait vendu les brevets de fabrication de son usine à la concurrence serait immédiatement licencié pour faute lourde, celle-ci étant caractérisée par l'intention de nuire à l'entreprise. Il trouverait, en outre, peu de gens pour le comprendre et le soutenir.

est pourtant ce qu'a fait M. Pascal Lebard qui a vendu en 2015 à son principal concurrent, la société Oberthur, les brevets de fabrication de billets de banque de son usine de Crèvecœur à Jouy-sur-Morin. M. Lebard est propriétaire de l'usine d'Arjowiggins à Jouy-sur-Morin (Seine-et-Marne). De ce fait, il n'encourt pas la sanction de faute lourde et dans la déconfiture de son groupe papetier Arjowiggins, des voix s'élèvent même pour le réconforter : « Pascal est un optimiste, explique un industriel. Il a refusé des offres tentantes comme celle sur les papiers de sécurité en 2009 parce qu'il pensait que cela allait repartir. Il a mis son argent de bonne foi et a ruiné sa famille. »¹

Que peut-on dire en défense de Pascal Lebard ? Un milieu familial lourd : des débuts dans la vie qui l'orientent vers la direction d'entreprise sans lui donner une chance de se faire une expérience préalable dans autre chose que la finance... En effet, Pascal Lebard est fils de patron et deviendra patron. Son père, Daniel Lebard, a fait fortune dans le « retournement d'entreprise²». C'est lui qui dénoncera le scandale de l'affaire Rhodia (de mauvaises langues disent qu'il n'a pas obtenu la rémunération qu'il souhaitait pour ses bons offices) qui éclate dans les années 2000. Alors manager de transition, il est missionné par le groupe Rhône-Poulenc pour reprendre l'activité chimie dont le groupe veut se défaire. Il léguera à son fils une fortune conséquente que ce dernier investit en 2007 dans le papier, alors qu'il ne connaît strictement rien au secteur.

Il ne viendra d'ailleurs jamais visiter les machines fabuleuses de ses usines, des mécaniques monumentales qui fabriquent le papier dans un bruit infernal. Il ne rendait visite qu'au directeur administratif et financier lorsqu'il était en déplacement. Pascal Lebard continue aujourd'hui sa vie de dirigeant d'entreprise puisqu'il préside, depuis la liquidation de Sequana (mi-mai 2019), aux seules destinées du groupe Antalis, spécialisé dans la distribution de papier (55 millions d'euros de capitalisation pour un chiffre d'affaires annuel de 2,3 milliards d'euros). Ne vous inquiétez pas, tout va bien de ce côté-là!

On comprend d'emblée que la vie n'a laissé aucune chance à ce financier. Le problème, c'est que lui non plus n'a laissé aucune chance à ses usines et aux salariés qui y ont travaillé des années durant.

Jouy-sur-Morin, « feu » son usine, bientôt son musée?

epuis le XVI^e siècle, on fabrique du papier à Jouy-sur-Morin. Ce lieu a concentré les savoirfaire et c'est là qu'ont été fabriqués les premiers assignats en 1787. L'activité se spécialisera dans la fabrication du papier de billets de banque et des papiers sécurisés. À la liquidation de l'usine Arjowiggins Security, le 21 janvier 2019, l'usine de Crèvecœur fabriquait le papier sécurisé de nos cartes grises et celui de nos passeports, des chèques et les billets de banque de 150 pays. Tout s'est arrêté, lorsque les gendarmes sont venus dire aux salariés que l'usine était définitivement liquidée, les repreneurs ayant déserté les lieux sans prévenir quiconque.

Ce n'est pas la première fois en France que l'on a comme projet de faire un musée là où bruissait une usine ou une mine. Mais, à coup sûr, la réflexion de la mairie de Jouy-sur-Morin n'est pas de celle qui rassure les exsalariés d'Arjowiggins Security qui n'avaient pas prévu de devenir des « pièces de musée ». Alors, ils se battent. Ils ont protégé l'usine puisque depuis septembre 2018, faute d'être payée, la société qui assurait la sécurité du site a quitté les lieux. Ils ont alerté les pouvoirs publics, rencontré le ministre de l'économie, Bruno Le Maire (nous n'avons plus de ministère de l'Industrie en propre depuis... 1997, hormis la parenthèse du ministère du Redressement productif de 2012 à 2014). Ils ont alerté la presse et ont même bâti un nouveau projet de reprise de l'activité, plus écologique et avec de nouveaux brevets de fabrication plus performants que les anciens vendus à la concurrence. Ils cherchent des investisseurs intéressés par leur projet de SCOP. Ils sont restés sur les lieux, ont entretenu les machines, nettoyé l'usine et sauvegardé l'outil de production. Ils ont prévenu les clients, des États qui faisaient fabriquer là le papier de leurs billets de banque et qui sont venus faire le point sur les stocks de papier de billets encore dans l'usine.

Ils ont dû aussi se défendre contre le liquidateur judiciaire, pressé d'estimer et de vendre les machines au plus offrant, qui a assigné les représentants du personnel en référé devant le tribunal correctionnel de Meaux. Le tribunal a fort heureusement estimé le 22 mai 2019, que les représentants des salariés n'étaient en rien coupables d'entrave à la liquidation. Nos camarades ont besoin de soutien.

La FILPAC, forte de son expérience, fait toutes les démarches utiles pour parvenir à la réouverture de l'usine de Crèvecœur sur la base d'un projet pensé par les salariés et leur syndicat.

1. Article d'Emmanuel Grasland, Les Échos, 11 juin 2019.

2. Le « retournement d'entreprise » permet à des entrepreneurs grâce à un outillage législatif de regrouper pratique de gestion, restructuration et refinancement d'entreprises en difficultés. En clair, on licencie et, au final, le plus souvent on revend l'entreprise avec marge.



RÉUSSIR LA MISE EN PLACE DU CSE

Formation - Diagnostic - Appui à la négociation

Après avoir engagé des changements profonds dans l'exercice du mandat des représentants du personnel et des délégués syndicaux à l'occasion des lois Rebsamen et El Khomri, les ordonnances Macron bouleversent à nouveau l'organisation du dialogue social au sein des entreprises.



Les comités d'entreprise et les CHSCT vont fusionner et les moyens disponibles pour les élus vont être réduits. Quels sont les pièges à éviter ? Comment faut-il se préparer et anticiper les objectifs de votre direction ?

Nous vous proposons de vous accompagner dans cette période de forte turbulence.

Un appui sur mesure, adapté à votre contexte. Des consultants spécialisés dans l'accompagnement des représentants du personnel.

- 1 Se former pour bien connaître la loi,
- 2 identifier les impacts spécifiques à votre entreprise,
- 3 identifier, vos priorités et vos points de vigilance,
- 4 vous accompagner pour faire émerger vos propositions et préparer les négociations,
- 5 sécuriser si besoin les éléments juridiques.

Pour toute demande d'informations et de rendez-vous de cadrage :



www.secafi.com



Une fois n'est pas coutume, c'est en province à Bordeaux, le 21 mai dernier, que s'est tenue l'assemblée annuelle du labeur et des industries graphiques (et qui nécessitera visiblement d'être reconduite). Le point sur les travaux de l'assemblée.

BUREAU FÉDÉRAL FILPAC

our de telles occasions, réunir sur Paris nombre de militants de tout le territoire s'est parfois avéré compliqué, même pour ceux basés sur la capitale et sa région. C'est pourquoi la décentralisation de ce type de rencontre avait été proposée en bureau fédéral.

Le site fédéral annonçait depuis des mois cette assemblée générale et elle s'est tenue en présence d'une quarantaine de représentants syndicaux d'entreprises aussi diverses par leur production que par leur taille. Tous et toutes avaient la même volonté de créer (ou recréer) un collectif de travail volontaire dans la fraternité et l'intérêt des salariés. Pour cette journée de

débat, outre la participation et l'implication de plusieurs syndicats locaux qui œuvrent naturellement en ce sens dans la branche et sur le territoire ¹, on notait la présence de camarades retraités de plusieurs syndicats locaux venus entendre et débattre avec les actifs ². D'autres syndicats ou sections s'étaient excusés la veille, tant l'activité à mener sur leur territoire ou leur entreprise au dernier moment avaient contrarié leurs plans initiaux.

Étaient également invités le président et le directeur de Lourmel pour traiter des enjeux de la prévoyance, de la retraite et de l'action sociale en lien avec notre convention collective de haut niveau sur ces domaines. Le directeur régional de Secafi et Florian Fauchon du même cabinet d'experts étaient présents et c'est sur les chapitres des formations et de l'expertise pour les CSE que leurs interventions se sont essentiellement portées. Un représentant du bureau de l'union départementale 33 s'est joint à ces débats, d'autant que le projet de document d'orientation en vue du prochain congrès de l'UD fait un



focus sur le travail réalisé en Gironde par le Syndicat du Livre de Bordeaux (et plus généralement la FILPAC) vers les imprimeries et entreprises de nos champs fédéraux sur le département.

Pour sa part Me Burucoa, avocat spécialisé en droit du travail en Gironde, était convié à aborder les sujets relatifs au labeur et industries graphiques pour lesquels il est régulièrement sollicité lorsque l'action syndicale n'a pu résoudre les difficultés rencontrées par les salariés.

À noter que dans cet esprit volontaire de croiser nos réflexions et nos expériences, certains avaient décidé de venir la veille, notamment pour rencontrer d'autres site de production d'un même groupe. Ceci a permis aux salariés de MCC Nantes d'être accueillis et de visiter le site de MCC Libourne. Ce sera sans aucun doute aussi par la fraternité et nos préoccupations basées sur la solidarité que nous serons en mesure de reconstruire un collectif plus étoffé et plus efficient.

Pascal Lefebvre, membre du secrétariat fédéral, a introduit la discussion sur la situation générale et celle de la branche.

L'ARNAQUE AU CSE, L'ARNAQUE **DES ORDONNANCES MACRON**

Réunis sur Bordeaux le 21 mai 2019 en assemblée du Labeur et des Industries graphiques, les sections et syndicats présents on notamment débattu de la mise en place des CSE sur tout le territoire dans notre branche.

Si, dans certains départements, les patrons des TPE sont régulièrement enclins à conserver une organisation privilégiant les réunions mensuelles tout en faisant participer les suppléants aux réunions CSE, dans les plus grandes structures les employeurs sont le plus souvent farouchement hostiles à conserver un fonctionnement permettant aux salariés et à leurs représentants d'être associés aux décisions de leur direction.

Dans les entreprises qui étaient pourvues de CHSCT et de comité d'entreprise, l'occasion est visiblement trop belle pour les patrons, ils tentent et parviennent trop souvent à impacter voire même faire voler en éclat, des décennie d'avancées sociales.

Les ordonnances Macron étaient censées « sur le papier » impulser du dialogue social et économique dans l'entreprise et favoriser l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales: foutaises! La fusion des institutions représentatives du personnel était censée améliorer l'association des représentants du personnel aux décisions de l'employeur : foutaises ! Elles sont en effet nombreuses, les directions qui refusent de négocier un accord de réel droit social préalablement au protocole préélectoral.

Comme pour le CICE et autres cadeaux sans contrepartie. plus les entreprises sont importantes, plus leurs directions se goinfrent. Qu'il s'agisse notamment d'Autajon et de tant d'autres, les directions s'apprêtent à diminuer drastiquement les moyens de représentation du personnel, en appliquant au plus près les ordonnances Macron. Il n'y a aucune volonté loyale et sincère de la majorité d'entre eux d'entrer en négociation sur ces suiets.

Nous le pressentions, c'est pourquoi la FILPAC CGT a systématiquement appelé à se mobiliser contre ces attaques envers les travailleurs car profitant de la fusion des instances, les directions veulent réduire les moyens humains et parfois même financiers, car pour eux moins de moyens, c'est moins de représentants syndicaux au plus près des salariés. Combattons et dénonçons les employeurs qui profitent des ordonnances Macron pour déroger aux acquis dans les entreprises et pour dévoyer l'article 8 de la Constitution de 1946 aui stipule « Tout travailleur participe, par l'intermédiaire de ses délégués, à la détermination collective des conditions de travail ainsi qu'à la gestion des entreprises ». ///

MOBILISONS NOUS!

Démontrons leur mauvaise foi et leur enfumage! Contribuons à établir les jurisprudences qui démontrent qu'il ne peut y avoir de décision unilatérale de l'employeur sans qu'il y ait eu au préalable une réelle tentative loyale de négociation!

DES DISPOSITIONS LOCALES ET NATIONALES EN DANGER

Le tour de table a tout d'abord fait état des remises en cause par certains employeurs, tentés (voire peut être conseillés...), de faire disparaître des dispositions conventionnelles locales ou nationales. Des résistances à la hauteur de ces attaques s'opèrent, la fédération en fait généralement état sur le site pour peu qu'elle en soit informée.

C'est notamment le cas de nombre de salariés de l'imprimerie de la Galiote-Prenant qui s'opposent à la suppression de leur sixième semaine de congés, au licenciement de plusieurs de leurs collègues, et combattent aussi un management répressif et totalement décalé et insensé. Nombre de communiqués se trouvent sur le site fédéral et Éric Martin, représentant du syndicat SGLCE invite tous les membres de l'assemblée à en prendre connaissance.

Dans d'autres entreprises, comme Oberthur Fiduciaire, ou dans de plus petites, ce sont les trois jours de délais de carence que les employeurs tentent de remettre en cause. Ailleurs, on assiste parfois et l'on combat les tentatives de remise en cause de

Lorsqu'il s'agit des accords d'entreprise relatifs au dialogue social et à la mise en place du CSE, on constate à quel point les entreprises, et même les groupes comme Autajon, cherchent le plus souvent à les contourner afin d'éviter de telles négociations.

l'accord concernant le déplacement de l'entreprise et la possibilité de faire valoir une période d'essai de trois mois afin de s'assurer que les nouvelles conditions de vie et de travail soient rendues possibles.

LES EMPLOYEURS FACE À LEURS RESPONSABILITÉS

En Gironde, suite à de nombreuses concentrations, des employeurs ont tenté de se dédouaner de leurs obligations sur ce sujet, mais la bataille menée les a conduits à la bonne application de l'article 332. On constate que certains employeurs souhaiteraient vider la convention collective pour ramener tout au niveau de l'entreprise. On ne peut cependant pas parler de mobilisation concertée des employeurs sur tout le territoire.

Pour autant, l'attitude du GMI est abordé par les camarades de CPI puisqu'ils ont refusé de signer l'accord de politique salariale et qu'ils attendront l'arrêt d'extension pour l'appliquer. Cela en dit long sur le volontarisme de tels groupes en matière de dialogue social. Ces même camarades aborderont les investissements dans le numérique opérés dans leur groupe et les besoins de valoriser des qualifications et rémunérations de bon niveau quand les représentants des employeurs traînent des pieds dans ces domaines. Lorsqu'il s'agit des accords d'entreprise relatifs au dialogue social et à la mise en place du CSE, on constate à quel point les entreprises, et même les

FILIÈRE LABEUR

groupes comme Autajon, cherchent le plus souvent à les contourner afin d'éviter de telles négociations. Cependant, comme il nous est possible de « positiver » sur des accords négociés dans certaines sociétés où sont basées la CGT et même la FILPAC CGT, il a été convenu d'adresser aux participants qui le souhaitaient nombre d'accords ou de projet d'accords réalisés qui ne demandent qu'à être popularisés. Certains ont doublé le nombre d'heures de délégations de tous les représentants du personnel afin de mieux encore travailler, d'autres on doublé les jours de formation aux élus et ce, de plus, à la charge de l'employeur et pas nécessairement du CSE. Des modèles au format adaptable et transformable ont été envoyés aux participants et un document clef en main pourra être étudié pour les autres bases qui en feraient la demande.

LE POINT SUR LES FORMATIONS

D'autres thèmes ont également été abordés lors de nos débats. Point sur le non achèvement de l'accord sur la protection et l'action sociale et point sur l'OPCO. Point sur le droit à la formation : les besoins de former nos élus et mandatés ont été longuement discutés (formation CSE et CSSCT, droit au CPF notamment, l'académie de formation populaire et sociale enclenchée par notre fédération conjointement avec la fédération de la Métallurgie, formation à négocier les accords liés aux élections professionnelles PAP et ADS). Il ressort de ces débats qu'il faut privilégier les formations FILPAC CGT à celles proposées par les employeurs. Patrick Chatet rappelle notamment que c'est par la formation et la protection sociale que le syndicalisme a pris naissance. L'importance d'investir ces champs doit être une priorité de tous les instants.

Point sur la prévoyance, la retraite et l'action sociale par les représentants et mandaté Lourmel. Sur l'action sociale on peut consulter ce lien : https://youtu.be/erxjLehX_1U car nombre d'adhérents ignorent les possibilité d'aide sous conditions qu'ils peuvent solliciter lorsqu'ils sont plus vulnérables ou traversent des périodes difficiles :

- aide aux enfants pour obtenir des bourses ou l'obtention du permis de conduire pour les apprentis ;
- aide au retour à l'emploi;
- aide à domicile (se faire aider en tant qu'aidant notamment).

Sur la prévoyance, nos accords sont de haut niveau : en cas de maladie l'indemnisation débute le quatrième jour d'arrêt de travail et prend fin au plus tard le 1095° jour de maladie. Les indemnités Lourmel complètent celles versées par la Sécurité sociale, à hauteur de 100 % de votre salaire mensuel net imposable. Sur la retraite complémentaire, un camarade récemment retraité du labeur indique comme il lui a été agréable d'avoir un interlocuteur Lourmel au bout du fil lorsqu'il lui a fallu organiser ce passage d'actif à retraité.

ENCLENCHER ET DÉVELOPPER LES RELANCES DES COMMISSIONS RÉGIONALES DE L'EMPLOI

Trop souvent les syndicats et sections d'entreprises n'utilisent pas tous leurs droits conventionnels, notamment le droit à l'information syndicale des salariés sur le temps de travail.

L'avocat fera un point rapide sur les dossiers qui lui sont demandés de porter : application des dispositions de la convention collective du Labeur et tout accord collectif (brisure, déménagement d'entreprise, contingent d'heures supplémentaires, etc.) discrimination et différence de

Une communication plus efficiente

Le secteur fédéral Labeur a souhaité disposer d'une communication plus efficiente pour mieux véhiculer l'information mais aussi la rendre plus interactive, plus croisée entre les bases syndicales, pour échanger rapidement sur des points d'actualité, aussi bien au niveau du secteur fédéral (comptes rendus de réunion, consultation rapide sur des réflexions, propositions, activité du secteur...) qu'au niveau de l'entreprise (information à partager sur des luttes, des actions, des initiatives, des accords, questionnement sur des points spécifiques, expression syndicale...)

Des outils existent: le journal fédéral, le site internet, les circulaires... Il ne s'agit pas de remplacer cette communication mais de la compléter pour vous apporter de l'information mais aussi et surtout pour que VOUS PARTICIPIEZ à ces échanges d'informations et deveniez acteurs de ces échanges.

Dans cet objectif nous avons créé une liste de diffusion (liste privée sur inscription) où les abonnés (secteur labeur et militants) pourront poster par mail leurs informations, leur expression, leur avis également qui, ainsi, seront diffusés simultanément à tous. Cette liste est administrée par le secteur fédéral Labeur.

Pour s'inscrire:

https://framalistes.org/sympa/subscribe/filpac-labeur Cette liste a vocation d'aider l'activité syndicale à tous les niveaux. À chacun de nous de la faire vivre, en communiquant au besoin à d'autres militants du secteur Labeur autour de nous, le lien pour s'y inscrire mais aussi en utilisant cette liste pour véhiculer les informations et ainsi alimenter la réflexion et la connaissance de tous. Dans l'immédiat, l'information a été envoyée aux camarades dont nous connaissons l'adresse mail, ce qui est loin de représenter toutes nos bases syndicales. N'hésitez pas à actualiser par ailleurs cette base. ///

traitement, sanctions disproportionnées. Il indiquera également lors de son intervention qu'il n'y a qu'en droit du travail que le préjudice est barémisé, nulle part ailleurs on ne voit cela... Il s'agit de l'avocat qui nous avait aidés dans la réalisation du préambule de la convention collective que nous avons proposé en paritaire Labeur sans, à ce stade, que le collège patronal ne s'en empare. D'autres s'en sont saisis, puisqu'il a servi de base à nos camarades de la presse quotidienne régionale qui l'ont adapté pour le proposer à leur tour en paritaire de la PQR. BLG a fait part de son souhait d'intégrer le collectif.

1. Notamment Hauts-de-France, Région nantaise, Région Poitiers, Paris et Gironde. Les entreprises suivantes sont venues souvent à plusieurs représentants : Brodard et Taupin, CPI Bussière , MCC Nantes, Berger-Levrault, Imprim 33, Dorure et Print Système, ISOE, STILPAC BLG Toulouse, Oberthur Fiduciaire, Aubin, Maury, Rotofrance, LIS 33 Groupe Tourneville, Lestrade , Autajon Atlantique, MCC Librourne, Voix du Nord.

2. ex Sud-Ouest, ex Québecor, Section retraités SGL Paris et de Bordeaux.

Expertise PSE Assistance Conseil Analyse OS Qualité de Vie au Travail Risques Psychosociaux Gestion Droits des élus

Comptabilité des CE CHSCT CE Formation

Accompagnement

Plan social Comptes annuels

LES CLEFS POUR ANTICIPER ET AGIR



L'expertise au service des élus CE et CHSCT

Décrypter les comptes, anticiper les difficultés, démêler les impacts de réorganisations, cerner les enjeux sur l'emploi et les rémunérations, éclairer sur la stratégie des actionnaires, repérer les conséquences sur l'organisation du travail... mais aussi, prévenir le stress dans l'entreprise, analyser les conditions de travail et détecter les facteurs de risques, proposer des solutions...

Chaque jour, nos consultants experts, présents à Paris et en Région, sont au service des élus, des CE et des CHSCT pour leur permettre d'anticiper et de mieux agir.

www.apex-isast.fr

Twitter: @Apex_Isast Facebook: @ApexIsast

32, rue de Chabrol - 75010 Paris • 01 53 72 00 00





ANNE DUVIVIER

l n'y a pas foule au conseil des prud'hommes d'Auxerre, cet aprèsmidi. Trois hommes, une femme, visiblement fatigués. Histoire de tromper l'attente, ils font les cent pas en échangeant quelques plaisanteries. Avec un coup d'œil sur les murs beiges plus très frais, l'un commente:

- « Il serait temps qu'ils refassent la peinture là-dedans...
- Ne lui dis pas ça, il serait capable de vouloir le faire, rétorque la femme, en se retournant vers un autre qui laisse échapper un petit rire:
- Si on me paie... » L'audience s'ouvre avec un quart d'heure de retard.

Un contrat de mandat

Martine est assistée par un délégué syndical CFTC probablement plus très loin de la retraite, qui plonge dans ses notes. Elle avait le statut de vendeurcolporteur de presse et un contrat de mandat avec l'Yonne républicaine. Le président l'interrompt : « C'est quoi un contrat de mandat?» L'avocate du quotidien saisit la question au vol : « C'est tout le débat, Monsieur le Président. Je vais en parler

Martine a été renvoyée le jour même et sans préavis. dans ma plaidoirie...»

Le délégué reprend le fil de sa lecture, d'où on comprend que Martine devait distribuer les journaux aux abonnés à domicile et avant 7 heures du matin, et ce, dans une zone géographique déterminée, le Tonnerrois. Les exemplaires étaient censés être déposés chez elle par le livreur à quatre heures. Mais ce 18 juillet 2018, il est arrivé à 4 h 40, et Martine a décidé de ne pas faire sa tournée « pour marquer le coup ».

Les retards répétés du livreur se répercutaient sur sa propre livraison et suscitaient le mécontentement des clients. Elle produit d'ailleurs l'attestation du collègue présent, qui témoigne de ce que ce livreur a de fréquentes pannes d'oreiller « surtout les lendemains de match ».

Renvoi

Martine a été renvoyée le jour même et sans préavis. Un courrier adressé à *l'Yonne républicaine* a cependant permis que ce dernier soit rétabli. Son conseil demande la requalification de son contrat de mandat en contrat de travail, (il invoque une jurisprudence) des dommages et intérêts pour non-respect de la procédure (le préavis qu'il a fallu demander), et rupture abusive de contrat, ainsi que l'établissement d'une attestation pour Pôle Emploi et d'un certificat de travail. Pour l'avocate de *l'Yonne républicaine*,

pas d'hésitation. S'il n'y a pas de contrat de travail, le conseil des Prud'hommes est incompétent et Martine s'est trompée de juridiction. Les vendeurs-colporteurs de presse ont « un statut très spécifique », explique-t-elle. Ce sont des travailleurs indépendants, inscrits au Conseil supérieur des messageries de presse. Ils perçoivent des commissions sur les exemplaires qu'ils distribuent, organisant comme ils le veulent leur tournée, libres aussi de se faire remplacer. Par ailleurs, à titre dérogatoire, ils bénéficient de dispositions qui leur permettent d'être affiliés au régime général de la Sécurité sociale. En outre, la plaignante n'avait jamais réclamé au préalable de requalification de son statut. L'avocate demande donc au tribunal de se déclarer incompétent sur le fond, et par voie de conséquence incompétent concernant toutes les demandes de Martine.

Les quatre quittent la salle, les épaules voûtées. Quand on leur fait remarquer qu'ils accomplissent un travail très dur, surtout les tournées de nuit, en hiver, avec leur véhicule personnel, sur des routes de campagne souvent verglacées, ils approuvent de la tête. Et le chauffeur salarié, il est toujours en fonction? Avec un haussement d'épaule, ils répondent que oui. Et ils s'en vont, unis, amers, sans beaucoup d'illusions.

Décision rendue le 10 septembre.

ADP RÉFÉRENDUM: OBJECTIF 4717396

🙇 LA RÉDACTION

On peut empêcher le processus de privatisation d'Aéroports de Paris. C'est une question d'intérêt national. Le RIP nous donne les movens d'v arriver.

est une première en France et il faut en profiter. La procédure pour demander un référendum d'initiative partagée (en l'occurrence sur la privatisation d'ADP) a été enclenchée.

Tout avait été fait à l'origine de cet outil législatif pour qu'il ne puisse, dans les faits, jamais aboutir. Pour pouvoir être effectif, le texte que l'on veut soumettre à référendum doit être porté par un cinquième des parlementaires (députés et sénateurs) et recueillir le soutien de 10 % du corps électoral. L'initiative n'en revient donc pas au peuple citoyen mais aux élus. Le cumul des conditions (et le fait que le gouvernement puisse décider en dernier recours que le texte soit débattu directement - et seulement au Parlement) revient à mettre une série d'obstacles que l'on voulait certainement infranchissables pour refuser au peuple le droit d'exercer son pouvoir

Pour pouvoir être effectif, le texte que l'on veut soumettre à référendum doit être porté par un cinquième des parlementaires (députés et sénateurs) et recueillir le soutien de 10 % du corps électoral..

Avec l'initiative partagée, on est loin de l'initiative populaire demandée tant par la CGT que par les associations et les Gilets jaunes.

Le référendum d'initiative partagée a été crée par la loi constitutionnelle du 23 juillet 2008 (sous Nicolas Sarkozy) mais, après un parcours juridique et législatif assez long, n'est devenu force de loi qu'en 2015 (sous François Hollande); un décret adopté en juin dernier indique que le recueil et le contrôle des soutiens s'appuient sur le répertoire électoral unique, mis en place le 1er janvier 2019.

Mais la mise en œuvre est si complexe que l'on voit bien que l'idée des législateurs était que toute tentative soit vouée à l'échec.

Or, deux étapes importantes ont été franchies : 248 parlementaires, donc plus d'un cinquième du total, ont proposé un texte, visant à empêcher la privatisation d'ADP. Ce texte a été approuvé par le Conseil constitutionnel. Il faut maintenant recueillir 4717 396 soutiens (pendant neuf mois) pour que





le processus puisse continuer. Pour la CGT, il s'agit bien sûr, en s'appuyant sur ces deux premiers pas franchis, de mener la bataille jusqu'au bout, à la fois en utilisant le RIP – et en le faisant aboutir – et en engageant des actions dans les entreprises et localités, pour faire grandir le rapport de forces. La CGT a été à l'initiative de cette avancée parlementaire. Pendant des semaines, elle a porté l'initiative de se saisir du RIP auprès des parlementaires. « Cette procédure de référendum est une première en France, c'est dire combien la privatisation d'Aéroports de Paris est contestable et contestée et combien nos concitoyens sont attachés aux services publics. » La CGT rappelle que le syndicat CGT ADP porte un contre-projet face à la privatisation envisagée par le gouvernement alors que 98 % des salariés d'ADP ont rejeté toute idée de privatisation lors d'une consultation organisée en 2018. « La maîtrise publique des transports (ferroviaire, aérien, routier) est un enjeu fort, notamment afin d'assurer le développement durable de nos territoires dans le respect de leurs habitants et du progrès social. Elle ne doit pas être livrée aux intérêts lucratifs.»

Vous trouverez des fiches explicatives sur le site confédéral (cgt.fr), notamment les démarches à faire pour que votre signature soit bien prise en compte. •

SCOP-TI A BESOIN DE NOUS... NOUS AVONS BESOIN DE SCOP-TI



Quel bonheur que l'annonce de la reprise par ses salariés, de l'usine Unilever de Gémenos, qui fabriquait le thé Éléphant! La direction du groupe voulait la délocaliser en Pologne. Le point, après bientôt cinq ans d'existence.

∠ YVON HUET

epuis mai 2014, l'entreprise a quintuplé ses résultats certes, mais elle n'a pas encore atteint l'équilibre nécessaire à sa pérennité. Parmi ses difficultés, deux sont majeures : l'hostilité des banques et la trop lente pénétration sur le marché de la distribution qui, bien sûr, privilégie les marques Lipton et autres. Dans le contexte actuel, l'association Fraliberthé dont s'occupe Gérard Cazorla, hier président de la SCOP et désormais retraité, joue un rôle solidaire majeur qu'il est nécessaire de poursuivre et d'amplifier. Pourquoi? « Tout simplement parce la solidarité

représente 25% du chiffre d'affaires indispensables et que l'entreprise n'est pas au bout de ses peines dans un contexte qui ne favorise pas l'expérience coopérative. », nous dit-il.

Les mesures gouvernementales contre les SCOP et l'économie solidaire sont suffisamment parlantes à savoir, entre autres la suppression de la provision pour investissement (PPI) jusqu'ici accordées aux coopératives. Un détail? Certainement pas. Une mesure de plus qui fragilise des expériences qui ont permis non seulement de sauver des emplois mais d'en créer de nouveaux qui ne sont pas des « jobs de merde ».

Au delà de l'aspect économique, il y a

I'humain, la vérification que, dans un monde capitaliste de plus en plus « décomplexé », on peut creuser des brèches qui participent à la remise en cause du mur de la finance qui ronge notre société. Les salariés de SCOP-TI ont tenu le coup, développant autour d'eux une chaîne de solidarité qu'il faut élargir. C'est le moment non seulement d'acheter leurs produits mais d'adhérer à l'association Fraliberthé : 13,36 € par an. •

Adhésion à l'association :

https://fraliberthe.fr / ZA de la plaine de Jouques - 500, avenue du Pic-de-Bertagne - 13420 Gémenos Tél. : 04 42 32 53 00. Fax : 04 42 32 53 05. contact@scop-ti.com



La solidarité représente 25% du chiffre d'affaires indispensables et l'entreprise n'est pas au bout de ses peines (...) Gérard Cazorla



Nous sommes la protection sociale des industries du message imprimé et digitalisé





Vous protéger, c'est prévenir, assurer, accompagner, défendre.

Vous protéger, c'est se mobiliser, œuvrer chaque jour, au plus près de vos besoins.

Vous protéger, c'est agir.

Nous agissons avec vous, car face aux risques, nous sommes plus forts ensemble.

NOUS CONTACTER

VOUS ÊTES UNE ENTREPRISE

Pour la gestion de vos contrats Santé, Prévoyance, Retraite ou toute question :

Contact mail depuis notre page www.lourmel.com ou via votre espace abonné

Pour souscrire un nouveau contrat en Santé, Prévoyance :

0 809 10 28 08 Service gratuit Du lundi au vendredi de 9h à 18h



contact-entreprises@lourmel.asso.fr

VOUS ÊTES UN PARTICULIER - SALARIÉ OU RETRAITÉ

Pour la gestion de vos contrats Santé, Prévoyance, Retraite ou toute question :

Contact mail depuis notre page www.lourmel.com ou via votre espace abonné

Pour souscrire un nouveau contrat en Santé:

01 40 60 20 59

□ contact-entreprises@lourmel.asso.fr

Pour contacter le service Action & Soutien :

01 40 60 20 00

 $oxed{\boxtimes}$ action-soutien@lourmel.asso.fr

GROUPE LOURMEL (Siret n° 399 111 228 00017), 108 rue de Lourmel 75718 PARIS Cedex 15 - www.lourmel.com - Tél. 01 40 60 20 00 - Fax. 01 45 54 28 42. Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco Institution de retraite complémentaire régie par le code de la Sécurité sociale – Institution Agirc-Arrco n°F 201 – Siège social : 7 rue du Regard 75006 PARIS - SIREN 775 670 532 ; CARPILIG/P (Caisse du Régime de Prévoyance de l'Imprimerie et du Livre, des Industries Graphiques et des métiers de la communication), régie par le code de la Sécurité sociale dans le cadre des dispositions de l'article L.911-1 et suivant du livre IX du code de la Sécurité sociale - SIREN 533 889 960 ; MGI (Mutuelle Générale Interprofessionnelle), soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité - SIREN 437 994 205.

EMMANUEL MACRON A REJOUÉ LA PRÉSIDENTIELLE

Une extrême droite très forte, un bloc conservateur-libéral qui se maintient et une faiblesse des formations de gauche.

∠ JACQUES DIMET

l y a comme toujours plusieurs manières de « lire » les élections européennes. Pour voir l'évolution d'une situation électorale, il est préférable de mettre les choses dans leur contexte. Pour la France, les européennes surviennent deux ans après l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron. Il a donc été tentant pour le parti présidentiel de comparer le scrutin européen à la dernière présidentielle ou aux législatives. La seule justification à ce type de comparaison, c'est qu'elle met en scène des scrutins nationaux. Le plus logique, bien que ce soit plus difficile, serait de faire une comparaison avec les précédentes élections européennes, à cette différence près que les élections de 2014 se déroulaient par grandes circonscriptions régionales et que les listes n'étaient pas partout composées de la même manière au plan politique.

Revenons-en à 2019. C'est le thème du vote utile qui a marché à plein et à plusieurs niveaux. Emmanuel Macron, qui de fait a mené la campagne, a désigné son adversaire principal : le Rassemblement national. Il a donc, tout naturellement, appelé à voter pour sa liste pour faire barrage au parti de Marine Le Pen, en arguant qu'elle serait la seule à pouvoir devancer le RN. Marine Le Pen a également appelé au vote utile en se servant du mot d'ordre de référendum anti-Macron pour affirmer qu'elle était la seule force à pouvoir être devant la liste officielle du pouvoir, oubliant de dire que les listes FN étaient déjà en tête en 2014. Les deux adversaires étant les deux faces d'une même médaille. L'un avait besoin de l'autre pour identifier son combat. De là à ressasser jusqu'à plus soif qu'on refaisait le match du deuxième tour de la présidentielle.

À gauche, les écologistes ont également profité d'un vote utile en leur faveur : c'est-à-dire renforcer ceux qui, à gauche, semblaient en mesure d'obtenir le score le plus élevé. Si Yannick Jadot fait un résultat honorable (13 %), il est encore loin des 16 % obtenus par EELV en 2009. Quant aux deux formations politiques composantes du « feu » Front de gauche (LFI et PCF), elles font à elles deux plus que les listes unitaires du Front de gauche en 2014, obtenant plus de 9 % des suffrages (en progression de 3 points sur 2014). Si LFI trouve son score décevant, c'est que les responsables de cette formation ont surtout confondu élections présidentielle, législatives et européennes. Le score des deux formations prises séparément n'est pas bon, mais globalement il ne s'agit pas d'un recul.

Le recul le plus fort à gauche concerne les deux listes issues du parti socialiste de François Hollande : celle dirigée par Raphaël Glucksmann et la liste montée par le parti Génération-s de Benoît Hamon. La liste PS « canal historique » s'écroule par rapport aux listes de 2014 mais obtient grosso modo le même score que Benoît Hamon, alors candidat officiel du PS, à la présidentielle tout en reculant par rapport aux législatives. Ces deux listes, ensemble, obtiennent 10 %. On est bien loin des résultats socialistes d'avant la présidentielle de 2017 mais ce n'est pas un score négligeable. La social-

Emmanuel Macron, (...) a désigné son adversaire principal : le Rassemblement national. Il a donc, tout naturellement, appelé à voter pour sa liste pour faire barrage au parti de Marine Le Pen. démocratie traditionnelle a encore un socle dans ce pays. Le PCF, qui n'avait pas de listes en tant que telles en 2014 puisqu'il était partie prenante du Front de gauche, reste au faible niveau des dernières législatives.

Quant à la poussée de l'extrême droite, elle est relative. Le RN 2019 ne progresse pas par rapport au FN 2014 mais il reste la première formation politique avec près du quart des suffrages, ce qui, naturellement, doit poser question à tout syndicaliste. Comment faire pour que l'électorat populaire (la partie qui vote) se détourne de ce parti xénophobe et dangereux?

Les grands perdants sont les partis de la droite traditionnelle. Les républicains tombent à 8 % et l'UDI (sur une liste sobrement intitulée Les Européens) réalise 2.50 %. On est loin des 21 % de l'UMP et des 10 % des centristes de 2014. De fait, une partie de l'électorat conservateur et centriste vote désormais pour LaRem, comme une partie de l'électorat socialiste traditionnel. Emmanuel Macron a réussi a institutionnaliser ce qui existait sous la IVe République : alliance d'une partie de la droite et d'une partie de la gauche institutionnelle. En ce sens, il ne suffit pas de dire que Macron, c'est la droite : c'est la droite, certes, mais il continue sur la lancée du quinquennat précédent. Il réussit à faire la synthèse de ces deux courants. Mais ceci a son revers. La IVe République était connue pour son instabilité ministérielle. Il en est de même aujourd'hui.

Bref, ces élections en elles-mêmes, ne bouleversent pas le paysage politique, mais marquent son évolution avec une extrême droite très forte et une recomposition politique autour du parti présidentiel qui ne s'élargit pas, qui est isolé, mais qui reste la force politique conservatrice et libérale la plus forte.

LE PUZZLE POLITIQUE **EUROPÉEN**

Les résultats des élections européennes, pays par pays, sont contrastés. On notera tout de même une poussée des partis d'extrême droite qui est cependant parfois contenue dans certains pays, comme en Grèce. Une baisse générale des partis socialistes ou sociauxdémocrates, avec des exceptions comme en Espagne ou en Portugal, et parfois, comme en Belgique, la progression très forte de la gauche anti-austéritaire et des écologistes. Nous donnons ici quelques commentaires rapides sur une partie des États européens concernés. Nous reviendrons dans un prochain numéro sur les conséquences de ces élections, notamment dans les pays que nous n'avons pas évoqués ici.

ALLEMAGNE

Les deux grands partis, l'Union CDU/CSU d'Angela Merkel et le parti social-démocrate SPD, perdent des plumes. Les chrétiensdémocrates reculent de 6,70 points et les sociaux-démocrates de 11,46. Les Verts devenant la deuxième force politique d'Allemagne avec 20,53 % (+9,83 %). Le parti d'extrême droite, Alternative pour l'Allemagne (AFD) continue sa progression avec 10,97 % (+ 3,93 %). Le parti de gauche Die Linke perd 1,90 % et se retrouve avec 5,80% des suffrages.

BELGIOUE/BELGIË

Les résultats sont donnés par collèges (francophone, néerlandophone et germanophone). Chez les francophones on note une forte progression du Parti du travail (qui se réclame du communisme) et du parti Écolo qui progressent respectivement de 9 et 8 points. Écolo arrive en deuxième position avec près de 20 % des suffrages alors que le parti socialiste, qui reste en tête avec 26,69 % perd 2,6 points. Le PTB est à 14,70 %.

Du côté néerlandophone, les deux partis d'extrême droite (NVA et Vlaams Belang) sont en tête avec respectivement 22,44 % et 19 %. Pour les germanophones c'est le parti chrétiensocial qui arrive en tête avec 34,94 %.

CHYPRE

Les conservateurs du Rassemblement démocrate arrivent en tête avec 29 % des suffrages (en perte de près de 9 points), distançant de peu les communistes du Parti progressiste des travailleurs (Akel) qui se maintiennent avec près de 28 % des suffrages. Les deux partis socio-démocrates, le Diko et l'Edek, obtiennent à eux deux près de 25 % des suffrages (13,8 % pour Diko, 10,6 % pour Edek). L'extrême droite, représentée par le parti ouvertement fasciste Elam (qui a des liens étroits avec les fascistes grecs d'Aube dorée) progresse de 5,58 points et obtient 8,25 %, ce qui n'est cependant pas suffisant pour obtenir un siège (Chypre n'envoyant que 6 députés à Strasbourg).

ESPAGNE

Le parti socialiste est largement en tête avec 33 % des voix en progrès de près de 10 points.



tandis que le parti de droite, le PP, recule de 6 points pour atteindre un peu plus de 20 %, au profit de l'autre formation de droite Ciudadanos qui obtient 12,08 %. On note une progression de l'alliance Podemos - Gauche Unie (10,07 %, + 2,09 %) et aussi l'arrivée d'une nouvelle coalition ouvertement républicaine (Des Républiques maintenant) regroupant des indépendantistes de gauche basques, catalans, galiciens qui obtient sur toute l'Espagne 5,61 % et 3 sièges (les députés de Ahora Republicas siègent à Strasbourg dans le même groupe que Podemos - Gauche Unie, la Gauche unitaire européenne/Gauche verte nordique). Les fascistes de Vox progressent passant de 1,57 % à 6,21 %.

Les grands vainqueurs sont les conservateurs de Nouvelle démocratie qui progressent de 10 points et se retrouvent en tête avec 33 % des suffrages, alors que Syriza perd 2,81 % et obtient 23,76 %. La troisième force politique est une coalition sociale-démocrate, héritière principalement du Pasok et qui obtient un peu plus de 7 %. Le parti communiste (KKE) qui a toujours été très critique de Syriza se maintient à 5 % tandis que la formation de l'ancien ministre de l'économie du gouvernement Syriza, Varoufakis, n'a aucun député en n'atteignant pas les 3 %. Dans ce climat difficile, la bonne nouvelle est le recul du parti fasciste Aube dorée qui passe de 9,3 % à 4,88 %.

IRLANDE

Les deux partis (conservateur et libéral) traditionnels arrivent en tête avec respectivement 29,60 % et 16,80 %. Sinn Féin (le parti républicain qui fut la branche politique du mouvement nationaliste armé) recule de près de 8 points à 11,70 %. Recul qui profite notamment au parti Vert (11,40 %, + 6,5 %) qui comme Sinn Féin est un parti transfrontalier, et aux Indépendants pour le changement qui se présentaient pour la première fois à une élection européenne et qui ont obtenu 7,40 %. Comme Sinn Féin, les Indépendants siègent au sein du groupe Gauche unitaire/Gauche verte nordique.

ITALIE

Large succès de l'extrême droite. La Ligue passe de 6 % à 34 % et devient la première force politique italienne, tandis que le parti ouvertement fasciste Fratelli d'Italia progresse et obtient plus de 6 % des suffrages. Le parti démocrate (centre-gauche), arrive deuxième mais passe de 40 % à 23 %. Le Mouvement 5 étoiles, partenaire de la coalition gouvernementale, perd 4 points pour arriver à 17 %. La gauche radicale (La gauche, rassemblement de plusieurs groupes principalement communistes et le parti communiste), sur deux listes, obtient seulement 2.63 %.

PORTUGAL

Les socialistes qui gouvernent avec l'appui tacite du Bloc de gauche et du parti communiste (PCP) arrivent largement en tête avec 33,38 % des suffrages en progression de près de deux points (mais avec une abstention de près de 70 %). Le Bloc de gauche fait plus



que doubler son score passant de 4,6 % à 9,82 %, tandis que le PCP (en alliance traditionnelle avec les Verts) perd plus de la moitie de ses suffrages, passant de 12,68 % à

PAYS BALTES

Estonie. 62 % d'abstention. La droite est en tête (26.24 %) devant le parti social-démocrate (23,28 %, + 9,7 %). Mais on note aussi la percée du parti néo-fasciste EKRE qui progresse de près de 9 points et atteint 12,72 %. Lituanie. C'est la droite qui arrive en tête (près de 20 %), suivie par le parti de gauche le plus influent, le Parti social-démocrate (qui avait fusionné en 2001 avec le Parti démocratique du travail issu de l'ancien parti communiste) à 15 %. Lettonie. Comme en Lituanie, c'est la droite qui sort en tête avec 26 % des suffrages mais en perdant près de vingt points par rapport à 2014. C'est le parti de gauche Harmonie qui arrive en deuxième position avec 17,45 %, en progrès de 4.40 points. Le parti d'extrême droite Alliance nationale arrive troisième avec 16,40 % (+2,15 %).

POLOGNE

54 % d'abstention. Le scrutin est marqué par une progression spectaculaire du parti nationalconservateur, Droit et Justice (PiS) qui gouverne le pays. Le parti de droite obtient 43,58 % des suffrages, en progression de 13,60 points sur les européennes de 2014. La Coalition européenne qui regroupait la plupart des partis d'opposition (depuis les libéraux de la Plateforme civique jusqu'à L'Alliance de la gauche démocratique) arrive en deuxième position avec 38,42 % des suffrages en recul de 10 points par rapport au score des partis coalisées lors l'élection de 2014. On notera l'apparition d'une nouvelle formation de gauche (Wiosna - le Printemps) qui se présentait en dehors de toute coalition et qui a réussi à engranger 6 %

des suffrages. Wiosna milite notamment pour une stricte séparation de l'Église et de l'État, contre les avantages fiscaux accordés au clergé et pour l'arrêt du financement des cours de religion à l'école. Il milite aussi pour la participation citoyenne, le développement des transports publics et la défense des droits des femmes.

ROYAUME-UNI

Les Britanniques, qui ne sont pas encore sortis de l'Union, ont participé aux élections. Les députés élus rendront leur siège lorsque le Brexit sera effectif (ce qui devrait arriver en octobre). 63 % d'abstention. Le parti du Brexit, crée pour l'occasion, devient la première force politique avec 30,74 % des voix, devant les libéraux-démocrates (anti-Brexit) qui progressent de 13 points et atteignent 19,75 %. Ce sont les deux grands partis britanniques qui pâtissent de la polarisation Brexit/anti-Brexit. Le parti travailliste perd près de 11 points et se retrouve à 13,72 % tandis que la débâcle des conservateurs est plus nette avec une perte de 14 points. Avec 8,84 % les Tories se trouvent même derrière les Verts qui, à 11,76 %, gagnent près de 5 points. ///

L'ACTU MONDE en bref...

ALLEMAGNE

Après trente ans de réunification!



On croyait depuis que l'Allemagne s'était réunifiée, c'est-à-dire depuis l'adhésion collective des

« nouveaux Länder » de l'Est à la République fédérale, que les travailleurs de l'Est et ceux de l'Ouest vivaient dans le même pays. Une information distillée par la CES donne un peu le tournis. Après un accord avec IG Metall, les employeurs allemands se sont engagés à ce que le temps de travail des salariés du textile sur le territoire de l'ancienne RDA passe de 40 heures hebdomadaires à 37, pour les aligner (enfin) sur ceux de l'Ouest. Mais ne nous emballons pas, la réduction sera progressive et ne sera réelle qu'en 2027... trente sept ans après la réunification. Les salaires seront également augmentés en trois temps sur une période de 36 mois de 6,5% pour combler le retard avec l'Ouest. Et, cerise sur le gâteau, les « allocations vacances » des travailleurs du textile de l'Est vont être alignés, enfin! sur celles de l'ouest. ///

PORTUGAL

La CGTP appelle à descendre dans la rue

La CGT portugaise (CGTP-IN) appelait à une grande manifestation nationale le 10 juillet. Tout en reconnaissant que des progrès pour les travailleurs ont été réalisés par le gouvernement socialiste (minoritaire mais qui bénéficie de l'appoint du Bloc de gauche et du parti communiste), la Confédération note que des problèmes pour les travailleurs, le peuple subsistent. L'organisation syndicale pointe notamment du doigt l'alliance de fait passée entre la droite, les patrons et le gouvernement minoritaire pour empêcher des lois sociales. Le syndicat juge que le gouvernement refuse de répondre aux besoins pressants des travailleurs et du pays mais également à ceux des services publics et maintient à des niveaux très bas les pensions et les avantages sociaux. La CGTP-IN demande l'instauration des 35 heures pour tous, sans réduction de salaire. ///

CROATIE

Référendum à l'initiative des syndicats

Les syndicats croates ont réussi à obtenir les signatures de 10% du corps électoral et forcent ainsi le gouvernement à organiser un referendum à propos de l'âge de départ en retraite. Le gouvernement veut repousser l'âge de départ de 65 à 67 ans, ce à quoi les syndicats croates sont farouchement opposés. ///

ANDORRE

Le licenciement est libre

En Andorre, seul état catalan indépendant (ou presque) de la planète, il n'y a pas de contrat de travail écrit, le patron a le droit de licenciement (selon la belle formule : le licenciement est libre). Pourtant, il y a onze ans, le conseil général de la principauté avait voté deux lois : une sur la liberté syndicale, l'autre qui définit un code des relations de travail. Rien de bien révolutionnaire mais cela fixe tout de même un cadre juridique. Onze ans après, ces lois ne sont pas entrées en vigueur. Pour qu'elles le soient, elles doivent être signées par les co princes. L'un est l'évêque d'Urgell, l'autre le président de la République française, Emmanuel Macron en personne. ///

LITUANIE/POLOGNE

SOLIDARITÉ SYNDICALE





La Confédération lituanienne des syndicats (LPSK) a apporté son soutien aux syndicats polonais de l'OPZZ dans leur action « La Pologne a besoin d'augmentation salariale ». Les syndicats lituaniens (le salaire minimum est de 430 € dans leur pays) regrettent que les inégalités sociales et économique soient un problème douloureux pour la région. « Assez, c'est assez. » Les syndicats lituaniens disent ressentir les conséquences négatives d'un manque de dialogue social et de salaires inappropriés pour les travailleurs. Une augmentation des salaires est pour eux le premier mais très important pas pour construire des sociétés plus justes. ///

POLITIQUE INTERNATIONALE/LÉGISLATION SOCIALE/ DROIT SYNDICAL/LIBERTÉ DE LA PRESSE

BRÉSIL

Un complot judiciaropolitique contre Lula



Dans le dernier numéro d'*Impac* nous évoquions la campagne internationale pour la libération de Lula, l'ancien président du Brésil, empêché de se présenter à l'élection présidentielle des 7 et 28 octobre 2018 par un véritable coup d'État judiciaire.

Depuis, les choses ont encore évolué. Le journal d'enquêtes *The Intercept* a ainsi révélé en juin dernier que le juge Sergio Moro, devenu depuis le ministre de la Justice du gouvernement d'extrême-droite de Jair Bolsonaro, a comploté avec les enquêteurs chargés de l'enquête anticorruption dite *Lavo lato* pour empêcher Lula d'être candidat à la présidentielle, alors que tous les sondages le donnaient gagnant. *The Intercept* a eu accès à des messages privés échangés sur Telegram entre les procureurs et le juge Moro.

« Alors qu'ils ont assuré longtemps qu'ils étaient apolitiques et motivés par la seule lutte anticorruption, les procureurs de Lava lato ont en fait comploté entre eux sur les moyens d'empêcher le retour au pouvoir de Lula et de son Parti des travailleurs », écrit le site. D'après certains messages les procureurs eux-mêmes avaient des doutes sur les preuves suffisantes de la culpabilité de Lula.

Malgré la protestation du ministre Moro, qui d'ailleurs ne nie pas les messages échangés mais proteste contre leur publication qui serait une atteinte à la vie privée, le tribunal suprême fédéral, au vu des révélations, a décidé de reprendre le procès de Lula. Le ministre Sergio Moro est également contesté dans d'autres affaires et la grande presse brésilienne, pourtant étroitement liée au pouvoir, commence à le lâcher. ///

GRÈCE

UNE NOUVELLE MAJORITÉ POUR AGGRAVER L'AUSTÉRITÉ

Les élections législatives anticipées ont vu la victoire de la droite dure (Nouvelle Démocratie) en Grèce et donc l'échec de la formation de gauche Syriza (31,53 % contre 35,46 % en 2015) qui gouvernait le pays depuis janvier 2015 et qui a du, sous la contrainte de l'Union européenne, appliquer une dûre politique d'austérité, malgré la volonté affirmée du gouvernement grec de préserver un socle d'acquis sociaux. Ce qui peut sembler paradoxal, c'est que les Grecs en ne plaçant pas Syriza en première position ont mis au pouvoir, avec près de 40 % des suffrages, la droite la plus conservatrice et la plus décidée à mettre en œuvre une politique d'orthodoxie libérale. Si Nouvelle Démocratie gagne 9 points par rapport aux élections de septembre 2015 c'est que la droite traditionnelle a réussi à agglomérer les voix fascistes. Aube dorée, qui faisait encore près de 7 % et avait 18 députés en 2015, n'obtient plus que 2,93 %

cette fois-ci et n'aura aucun élu. Syriza perd moins de trois points. L'opposition de gauche (Unité populaire) issue de Syriza et qui avait scissionné après l'acceptation par Tsipras de plans d'austérité ne fait que 0,28% des voix contre près de 3 % en 2015. Par contre la formation de l'ancien ministre des Finances de Tsipras, Yannis Varoufakis fait, elle, son entrée au Parlement avec 3,44 % et 9 sièges, tandis que l'ancienne présidente du Parlement grec (alors membre de Syriza) ne réunit dans son nouveau parti que 1,46 %. Syriza et les partis qui en sont issus obtiennent tout de même plus de 36 %. L'autre force politique de gauche (critique dès le début de l'expérience Syriza), le parti communiste (KKE) reste stable à 5,30 % et 15 députés. En revanche, on peut noter une petite remontée des formations social-démocrates regroupées principalement dans le Mouvement pour le changement qui arrivent en troisième position avec 8,10 % et 22 sièges. Ce vote n'augure rien de bon pour les travailleurs grecs, mais on est loin d'une déroute de la gauche antilibérale puisque, avec l'apport des communistes elle obtient 41 %, comme Nouvelle démocratie. De fait, la société grecque est partagée entre deux forces égales et les mouvements sociaux qui avaient vu des centaines de milliers de Grecs descendre dans les rues et faire grève contre les politiques d'austérité devraient s'amplifier. ///



DROITS DE L'HOMME

























Nous avons été mandatés, moi-même en tant que vice-présidente de la Ligue française des droits de l'homme (LDH) et Alexandre Faro comme avocat à la cour d'appel de Paris, par la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH) et le Réseau euroméditerranéen des droits de l'homme, comme observateurs au procès des présidents d'association et des élus politiques catalans.

SUR LES LIBERTES

DOMINIQUE NOGUÈRES, VICE-PRÉSIDENTE DE LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

a nécessité d'avoir des observateurs internationaux ou extérieurs était apparue évidente et une plateforme intitulée International Trial Watch (ITW) a organisé le suivi régulier des audiences.

À la suite des évènements qui ont eu lieu tout au long de l'année 2017 en Catalogne qui ont abouti au référendum du 1er octobre puis à la proclamation de l'indépendance aussitôt suspendue, neuf personnalités tant politiques qu'associatives ont été incarcérées, certaines depuis octobre 2017 d'autre depuis mars 2018. Il s'agit des présidents des deux plus grandes associations citoyennes de Catalogne: Jordi Cuixart pour Omnium et Jordi Sanchez pour Association nationale catalane et de la présidente du Parlement de Catalogne Carme Forcadell, du vice-président du gouvernement catalan Oriol Junqueras et des ministres Joaquim Forn, Jordi Turull, Raul Romeva, Josep Rull et Dolors Bassa.

À la suite d'une longue instruction répartie entre différents tribunaux, ces neuf personnes ont été renvoyées devant le Tribunal Supremo qui siège à Madrid et trois autres ministres comparaissent également en liberté conditionnelle, Meritxell Borràs, Carles Mundó, ministre de la Justice et Santi Vila, également ministre. Ils sont accusés de violence, de sédition et de malversation.

Ce procès a été retransmis au quotidien en direct à la télévision espagnole et nous avons pu suivre le déroulé des audiences les jours où nous n'étions pas présents à Madrid.

Les raisons de notre motivation

Si nous avons accepté de répondre aux sollicitations de la plate-forme International Trial Watch qui regroupe plusieurs associations de défense des droits de l'homme pour nous rendre à Madrid en qualité d'observateurs, c'est parce que les incarcérations successives des membres des associations, puis des politiques, ne pouvaient laisser indifférents les juristes et citoyens que nous

sommes. Plus de soixante personnes venues des cinq continents ont pu ainsi assister à ce procès pendant les quatre mois de son déroulé.

Nous avons constaté qu'en France il y a toujours eu un réel désintérêt sur le conflit qui oppose une partie importante de la population catalane et le pouvoir central de Madrid. La question de l'indépendantisme, ou du souverainisme opacifie la vision de la réalité.

Ce dont il s'agit aujourd'hui, c'est d'un procès qui met à mal les libertés fondamentales dans un pays européen.

Évitant tout débat sur le fait de savoir si ce sont des prisonniers politiques ou des politiques prisonniers, débat récurrent en Espagne et en France, il était impossible d'admettre que des personnes soient ainsi privées de leur liberté pour des raisons d'opinion.

Nous avons donc été présents deux fois la première semaine du procès du 12 au 16 février puis du 27 mai au 4 juin avec d'autres observateurs venus de Belgique, d'Italie, des États-Unis et de professeurs de droit espagnols.

Jamais le président du tribunal n'a voulu tenir compte de notre présence. Nous n'avons pu accéder à la salle d'audience qu'avec le public et souvent dans des conditions très difficiles. Plusieurs points nous ont alertés dès le début du procès.

La qualité des juges ne doit pas exclure le droit d'appel

En l'espèce, les faits sont jugés en premier et en dernier ressort par la 2^e Sala du Tribunal suprême qui exerce habituellement les fonctions de cour suprême (la 2e chambre étant dédiée aux affaires pénales). Cette décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal constitutionnel (recurso de amparo). Le contrôle de celui-ci se limitera cependant à l'examen de la violation éventuelle de droits fondamentaux et/ou de libertés publiques. Il ne s'agit donc pas d'un véritable appel. Ce qui est contraire à tous les principes du droit.

Cette question a été soulevée dans le cadre de la phase préliminaire du jugement (cuestiones previas). Le tribunal y a répondu en estimant que les garanties d'une justice équitable offertes par une juridiction suprême compensaient l'absence d'un double niveau de juridiction. Il nous est apparu cependant que la qualité professionnelle d'un juge n'est pas un critère pertinent qui permette de suppléer la carence d'un double niveau de juridiction qui est seul à même de permettre un réexamen de l'affaire par d'autres juges.

VOX, accusateur public (Acusación popular), se présente comme incontournable

L'article 125 de la Constitution espagnole permet et donne le droit à chaque citoyen d'être représenté dans un procès pénal, même s'il n'est pas directement la victime du délit jugé. Il s'agit d'un mode de participation civique dans l'administration de la justice.

En l'espèce, le Tribunal suprême a admis la présence du parti politique d'extrême droite nationaliste VOX, qui milite actuellement pour la suppression d'un État de communautés autonomes et a fortiori contre l'indépendantisme catalan.

Nous avions donc dans la salle les représentants d'un parti ouvertement d'extrême droite qui ne pouvait pas donner à ce procès un sentiment d'équité. D'autant plus que la salle était souvent remplie de leurs soutiens ce qui rendait l'atmosphère plutôt désagréable.

Les conditions d'un droit à un procès équitable n'existent pas

La politisation de la vie judiciaire affecte toutes les juridictions suprêmes dans la mesure où le CGPJ (Conseil général de pouvoir judiciaire) désigne également les membres du Tribunal constitutionnel et les présidents de chambres de l'Audiencia Nacional. Le renouvellement des membres du Conseil a fait l'objet d'intenses tractations politiques

au cours du printemps 2018 en raison du renversement du gouvernement de Mariano Rajoy (Parti populaire) suite à une motion de censure et de la désignation de Pedro Sanchez (PSOE) comme président du gouvernement espagnol. L'éclatement de cette instance entre plusieurs juridictions et sa centralisation tardive et incomplète devant le Tribunal suprême constituent selon les observateurs une atteinte au droit à un procès équitable.

Les témoignages sont douteux

Nous nous sommes interrogés également sur l'impact que peut avoir la diffusion en direct sur les témoins. Certains témoignages de policiers apparaissent comme stéréotypés. Le choix de certains mots pour qualifier les attroupements ou les réactions des manifestants à leur égard laissent à penser que les policiers ont été influencés par les déclarations précédentes de leurs supérieurs hiérarchiques qui ont donné la consigne.

L'absence de débat contradictoire rend le procès expéditif

Nous avons noté aussi le point marquant de tout ce procès : aucun débat contradictoire, des interventions de chacune des parties qui se succèdent mais sans qu'elles n'aient les moyens, le temps ou tout simplement l'autorisation de débattre de leurs arguments avec l'adversaire. Tout ceci nous fait dire que c'est donc bien sous l'angle des libertés fondamentales qu'il faut voir ce procès.

Que reproche-t-on aux mis en cause? De s'être exprimés publiquement et d'avoir incité à la violence contre l'État... Pour ceux qui ont déjà observé les manifestations dites « catalanistes » qui ont mis dans la rue plusieurs centaines de milliers de personnes, il leur a été facile de constater que ces manifestations très impressionnantes se sont toujours déroulées dans le calme, sans aucun débordement. Mais que, par contre, des violences ont été exercées contre les citoyens par la police le 1er octobre, les images qui ont fait le tour du monde le prouvent. Certains des prisonniers ont pu se présenter aux élections, législatives, municipales, européennes puisque le calendrier politique s'est entrechoqué avec le calendrier judiciaire. S'ils ont pu faire une campagne électorale depuis leur lieu d'enfermement et se rendre sous escorte pour prendre possession de leurs mandats, ils ont été immédiatement suspendus et empêchés d'exercer leurs fonctions. Quant à Oriol Junqueras, il n'a pas pu prendre ses fonctions de député européen.

Les sentences demandées

Pour ORIOL JUNOUERAS:

Fiscalía, rébellion et malversation : 25 ans ; Abogacía del Estado, sédition et malversation : 12 ans:

VOX, rébellion et organisation criminelle et

malversation: 74 ans.

JORDI TURULL, JOAQUIM FORN. RAÜL ROMEVA, DOLORS BASSA, JOSEP RULL:

Fiscalia, rébellion et malversation : 16 ans ; Abogacia del Estado, sédition et malversation : 11 ans et 6 mois;

VOX, rébellion et organisation criminelle et

malversation: 74 ans.

JORDI CUIXART, JORDI SANCHEZ, **CARME FORCADELL:**

Fiscalia, rébellion: 17 ans; Abogacia del Estado, sédition: 8 ans; VOX. rébellion et organisation criminelle :

52 ans.

SANTI VILA, MERITXELL BORRAS, **CARLES MUNDO:**

Fiscalia, malversation et désobéissance : 7 ans ;

Amende de 30 000 €;

Abogacia del Estado, malversation et

désobéissance: 7 ans;

VOX, organisation criminelle et malversation :

On ne règle pas une question politique par la voie judiciaire

Ce qui est à craindre c'est que ce procès soit le début d'un cycle dangereux qui pénaliserait ceux qui veulent exprimer une opinion différente, mais c'est surtout qu'on ne règle pas une question politique par la voie judiciaire.

Jamais la justice ne doit criminaliser la désobéissance. Elle ne doit pas s'occuper des opinions personnelles. La justice pénale ne doit pas être une arme de dissuasion de mouvements pacifiques de protestation. Et criminaliser les personnes qui ont exercé en pratique leurs droits de réunion et de liberté d'expression ne doit pas être accepté.

Cet exemple doit nous faire réfléchir, nous qui voyons fleurir chez nous les lois qui restreignent le droit de manifester ou la liberté d'expression.

Gardons en ligne de mire ce qui se passe à nos frontières et restons vigilants et attentifs à la préservation de nos libertés fondamentales.

LETTRES française

Les Lettres françaises reviennent au papier

Le journal culturel dont Aragon fut le directeur de 1953 à 1972, s'offre une nouvelle vie après plusieurs années de publications sur le net, en pdf.

« Nous serons peut-être au début une petite armée. Mais avec vous, nous devons gagner ce pari, le pari de l'intelligence, dans un temps où l'obscurantisme pèse sur nos esprits comme une chape de plomb. Alors, allons y! »

Jean Ristat

Directeur des Lettres françaises







BULLETIN D'ABONNEMENT AUX LETTRES FRANÇAISES

Version papier. Je désire m'abonner aux *Lettres françaises*. Pour ce faire j'utilise une des propositions d'abonnement : 11 numéros de 16 pages – **20 euros** 11 numéros de 16 pages et 2 hors série – **35 euros** Soutien – **50 euros** et plus

Nom:	Prénom:
Adresse:	
Mail:	Téléphone :

CONTRE LA RÉFORME DE LA DISTRIBUTION DE LA PRESSE

Mettons fin à ce projet liberticide et antidémocratique!

A PASCAL LEFÈBVRE

Le gouvernement du président Macron et sa majorité parlementaire ont décidé d'en finir une fois pour toutes avec la liberté de la presse, issue des lois progressistes qui se sont succédé tout au long de notre histoire, dont la loi Bichet. Le gouvernement du président Macron et sa majorité parlementaire ont décidé d'en finir une fois pour toutes avec la liberté de la presse, issue des lois progressistes qui se sont succédé tout au long de notre histoire, dont la loi Bichet. Le projet de loi relatif à la modernisation de la distribution de la presse appelé à être présenté devant le Parlement est un projet liberticide et antidémocratique! Il ne s'agit pas d'une énième réforme que nous propose la « dictature en marche » mais bien la destruction de cette loi emblématique qui permet encore aujourd'hui le pluralisme des idées, des arts et de la culture, ainsi qu'une diffusion large de la pensée républicaine et démocratique sur l'ensemble du territoire national. Cette réforme réactionnaire cherche en fait à redéfinir « l'agora » que constitue notre système de distribution de la presse mis en place à la Libération, pour en faire un vil outil de propagande, dépendant d'un ministère de la Vérité que Georges Orwell avait déjà anticipé. Après l'instauration d'un ministère de la Paix dans le monde qui organise les conflits en Afrique et au Moyen-Orient pour les Total, Bolloré et autres multinationales avides des biens d'autrui, les marcheurs sont en train de nous fermer l'accès au savoir et à l'information...

En Marche vers 1984!

En réduisant comme peau de chagrin l'offre éditoriale et la liberté de diffusion, les quelques propriétaires milliardaires, seuls bénéficiaires des aides publiques (l'argent des citoyens) vont ainsi pouvoir contrôler l'information et mettre la presse, sous toutes ses formes, à leur service. Et ce n'est pas la future Autorité de régulation de la distribution de la presse (ARCEP), chargée de sélectionner les « heureux élus » à la diffusion subventionnée, qui leur mettra des bâtons dans les roues, bien au contraire! En ayant le pouvoir - ce pouvoir

lui ayant été conféré par l'État - de décider quels quotidiens ou magazines pourront être considérés comme titres de presse d'information politique et générale (IPG), l'ARCEP facilitera encore les gros éditeurs, déjà bénéficiaires des aides à la presse les plus conséquentes, et fermera la porte aux titres les plus fragiles ou aux titres en dehors de la ligne gouvernementale en leur faisant payer le prix fort pour leur diffusion. Quid de la culture et des arts, des titres éducatifs et de loisir, des journaux satiriques et de toutes les autres formes de presse qui existent aujourd'hui? Devront-ils être sacrifiés sur l'autel du libéralisme économique et de la pensée unique ? Qui sera gagnant de la disparition de plusieurs milliers de titres et de l'appauvrissement de la presse en France? Pas les citoyens, en tout cas! Forte de ces arguments, la FILPAC a pu facilement démontrer la portée liberticide de cette contre-réforme au rapporteur du Parlement, le député Laurent Garcia, chargé d'instruire ce projet de loi devant l'Hémicycle. Face aux critiques étayées de notre organisation syndicale sur tous les aspects négatifs de ce projet de loi, l'élu nancéen du Modem ne nous a répondu que par des lieux communs qui pourraient se résumer à : « Le système actuel est trop coûteux pour notre République » et « ce projet répond aux revendications des kiosquiers ». C'est un peu court... Non, les kiosquiers ne souhaitent

pas distribuer 200 titres appartenant à 5 milliardaires. Ils veulent tout simplement qu'on leur donne les moyens de vivre décemment de leur



la pénibilité de leur métier! Et ce ne sera sûrement pas en mettant notre liberté de la presse dans les mains de commerçants, que nous sauverons notre démocratie! Il est par contre évident que ce choix de déréguler le système de la distribution de la presse n'est fait que pour satisfaire les gros éditeurs, les banquiers, les industriels et les milliardaires, tous amis du pouvoir et gros promoteurs de campagnes électorales. Un choix s'impose à nous, citoyens, soit nous battre pour protéger ce bien commun en mobilisant toutes les forces sociales et politiques progressistes afin de garder notre droit d'opinion culturelle et intellectuelle, gage de notre émancipation, soit perdre notre liberté d'expression et de pensée en acceptant de nous diriger, en marche et au pas de l'oie, vers l'obscurantisme d'un régime totalitaire.

La fédération a fait son choix! Elle prendra toutes les dispositions pour que le rassemblement de toutes les forces sociales et politiques progressistes conscientes des enjeux sur cette question puisse se réaliser en prenant appui sur ses syndicats les plus concernés socialement, ceux de la profession. La FILPAC CGT appelle toutes celles et ceux qui veulent lutter pour sauvegarder nos libertés fondamentales et pour donner un avenir rempli d'espoir à nos enfants, à se rassembler pour la défense de la loi Bichet et de notre système de distribution de l'information et des idées!



PHILIPPE ESCUREDO, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DU COMITÉ DU LIVRE, DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION

lus qu'un président, c'est un ami que tous les membres du Secours populaire ont perdu le 26 avril dernier. Au Comité du Livre, nous avions une relation particulière avec lui, car soixante ans de solidarité à ses côtés ont tissé des liens indéfectibles ainsi que des moments forts. Il n'oubliait jamais de nous demander lors de moments conviviaux auxquels il tenait, d'entonner notre fameux À la... à la... santé du confrère.

Entrer en résistance

Pour Julien tout commencera dès son plus jeune âge par l'entrée en résistance contre l'occupant nazi. Sur dénonciation, il sera arrêté et au cours de sa détention, il sera mis en cellule avec les résistants de la Main-d'œuvre immigrée (FTP-MOI), connus comme ceux de l'Affiche rouge. Sa rencontre avec Missak Manouchian le marque pour la vie. Il a dix-sept ans. Transféré à la prison de la Santé, il y passera quatre mois. Après la guerre, Julien avec une formation de tailleur de glace, travaille dans différentes usines de miroiterie.

En 1951, il devient secrétaire du député communiste de la Seine Raymond Guyot. En 1954, il est recruté par Pierre Éloire, secrétaire général du SPF, comme directeur administratif. Au départ de celui-ci, en 1955, il est élu secrétaire général au congrès de Gennevilliers et réélu depuis sans discontinuer.

Solidarité d'abord

Dès son arrivée en 1954, Julien et un petit groupe d'hommes et de femmes vont faire du Secours populaire l'une des plus importantes associations de solidarité de notre pays. Très vite, il a compris que l'association avait tout à gagner à se recentrer sur son rôle d'association de solidarité plutôt que d'intervenir sur le champ politique. Il en a fait une association rassemblant toutes les bonnes volontés pour que se développe une solidarité populaire indépendante des pouvoirs établis.

C'est vrai qu'il n'était pas un président ordinaire. Sa porte et son écoute étaient ouvertes à tous, sans distinction, à n'importe quel moment de la journée. Une humanité, une simplicité et une sincérité qui allaient droit au cœur des 80 000 bénévoles de l'Association.

La solidarité ne règle pas tout, mais pour celles et ceux qui la reçoivent, elle est irremplaçable. Julien Lauprêtre

Julien aimait répéter : « La solidarité ne règle pas tout, mais pour celles et ceux qui la reçoivent, elle est irremplaçable. » Et il ajoutait aussitôt cette phrase d'Henri Barbusse: «La solidarité, ce ne sont pas des mots, mais des actes. » Il a toujours refusé l'inacceptable, la pauvreté, l'injustice. Toute sa vie a été orientée vers les autres. Il a fait de la solidarité son combat quotidien et du Secours populaire, un grand mouvement de solidarité populaire.

Avec une ténacité incroyable, il a fait front pour ne pas laisser la désespérance prospérer. Il a sillonné le monde, fait le tour de notre pays pour mobiliser les bénévoles à agir sans relâche pour les personnes dans la précarité et sensibilisé les dirigeants à la lutte contre la pauvreté en France, en Europe et dans le monde.

Il a consacré sa vie pour que celles et ceux qui n'ont rien ou si peu, relèvent la tête et soient plus forts pour s'en sortir grâce à la solidarité, dans une démarche d'égal à égal entre celui qui donne et celui qui reçoit. Une autre citation qu'il aimait nous faire partager, celle de Louis Pasteur : « Je ne te demande pas quelle est ta race, ta nationalité ou ta religion, mais quelle est ta souffrance.»

Julien, toutes les amies et tous les amis du Comité du Livre, du Papier et de la Communication, bénévoles, donateurs, collecteurs te disent un très grand merci et te tirent leur révérence. Nous sommes plus que résolus à continuer ton combat pour faire triompher l'entraide et la solidarité et faire reculer la pauvreté et l'exclusion parce que : « Tout ce qui est humain est nôtre ».





COMITÉ DU LIVRE. DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION

60 ANS DE SOLIDARITÉ

Le Comité du Livre, du Papier et de la Communication a fêté ses 60 ans l'année dernière. 60 ans de solidarité aux côtés des 80 000 bénévoles du Secours populaire français. Un peu d'histoire, car tout à commencé par un refus... En 1957, l'ancien général hitlérien Hans Speidel fut nommé au commandement des troupes de l'OTAN, auxquelles l'armée française à l'époque était intégrée. Avec une vingtaine d'autres fils de martyrs de la Résistance à l'envahisseur nazi, Jean-Claude Faipeur (clicheur en Presse parisienne) écrivit au président de la République sa résolution de ne pas effectuer son service militaire sous les ordres de ce général.

Le 19 décembre 1957, à 6 heures du matin, il fut arrêté à son domicile et conduit à la prison de Fresnes. Il y retrouva quelques autres cosignataires également emprisonnés. La section clicheur du Syndicat général du Livre décida de créer un comité de soutien pour leur libération. Nombres d'actions furent menées avec des avocats qui aboutirent à une ordonnance de non-lieu en mai 1958. L'appellation Comité de soutien fut transformée alors en Comité du Livre pour la solidarité... Le Comité du Livre était né. L'adhésion au Secours populaire français suivit tout naturellement. Avec le temps, le nom évolua en Comité du Livre, du Papier et de la cCommunication.

Il a été longtemps le seul comité professionnel à participer à absolument toutes les campagnes nationales, dans les professions graphiques, au-delà de nos frontières. Les plus emblématiques sont les Pères Noël verts et la Journée des oubliés des vacances.

Aujourd'hui, aucune catégorie de la société n'est épargnée (jeunes, étudiants, salariés, privés d'emploi, retraités...) Des situations qui nous émeuvent et suscitent en nous un sentiment d'impuissance et de révolte. Depuis toutes ces années, les bénévoles du Comité du Livre accompagnés des camarades de la Presse œuvrent, afin d'apporter la solidarité auprès des plus démunis. Ils sont plus particulièrement attentifs aux problèmes d'exclusion de l'enfance et des familles défavorisées. Tarir cette terrible source d'inégalités sociales est un défi majeur. Mais... « S'indigner c'est bien, agir c'est mieux.»

Merci de continuer à nous permettre d'apporter du mieux-être dans la vie des personnes en très grande précarité* parce que « Tout ce qui humain est nôtre.»

* Vous pouvez adresser vos dons au Comité du Livre : 94, boulevard Auguste-Blanqui - 75013 Paris

LES CERISES DE LA RÉV'ÉVOLUTION

Pas de libraires indépendants sans éditeurs indépendants, et pas d'éditeurs indépendants sans libraires indépendants. L'aventure est semée d'embûches, difficile à pérenniser, mais elle vit, dans le sousterrain contraint d'une société qui pratique le nivellement par le bas, avec les conséquences dramatiques que l'on sait. Nous commençons notre découverte par Le Temps des Cerises, qui n'enlève rien aux milliers d'autres éditeurs indépendants qui sillonnent toutes les cultures de France. Un coup de cœur malgré tout, Francis Combes, directeur de l'édition, est un poète, un vrai, et ça met en confiance.

\land 💿 YVON HUET

e Temps des Cerises a été
créé en 1993, à l'initiative de
33 écrivains dont Amado,
auteur brésilien, Pierre
Gamara, auteur français,
ainsi que Gilles Perrault,
Pierre Bourgeade, Eugène
Guillevic, Pierre Durand... qui voulaient,
à un moment où les Éditions sociales
s'écroulaient dans un contexte politique
très déprimant, relever le défi d'un
culture qui ne veut pas s'enfermer dans «
la pensée dominante ».

Vingt-cinq ans

Cette maison d'édition a pris le relais des idéaux de la Commune de Paris, faisant vivre une mémoire dont on sait qu'elle ne sera plus, et pour longtemps, relayée par les livres d'école et plusieurs générations de citoyens enfermées dans la survie d'un système qui vous met en paquet cadeau dans la prison du petit écran télévisé devenu aussi grand que le mur du salon de chacun. Elle fêtait l'an dernier ses vingt-cinq années d'existence avec un bilan qui ne peut qu'être positif. 700 auteurs répertoriés et, malgré des difficultés de diffusion récurrentes pour les petits éditeurs qui doivent mutualiser leurs efforts pour franchir la porte des librairies et de tous les lieux de lecture.

Culture marchande, culture citoyenne

Francis Combes tient beaucoup à marquer la différence entre la culture marchande et la culture citoyenne. Dans ce sens, la participation de l'équipe des Amis du Temps des Cerises qui regroupent 300 adhérents et 10 militants activistes se déplaçant dans tous les lieux de manifestations publics est non seulement une nécessité mais un principe de fonctionnement. La maison d'édition arrive tout juste, comme bien d'autres éditeurs, à faire des salaires quand d'autres n'en font même pas un, dans le pire des cas. « C'est une situation révoltante, nous dit-il, qui mériterait que les éditeurs

46

Le Temps des Cerises essaye d'être aux côtés de ceux qui luttent. C'est pourquoi nous sommes présents, par exemple sur le parcours des manifs.

Francis Combes

indépendants bénéficient de subventions spécifiques à leur activité pour créer plus d'emplois. Nous avons lancé, entre autres, une pétition pour des tarifs postaux favorables au livre, mais nous nous heurtons à un mur de silence.» Anita Binacchi, gérante de l'édition, ne ménage pas ses effort pour associer tout le monde progressiste, dont la CGT, à la promotion du Temps des Cerises. « Cela mérite du temps et de la persévérance parce que la concurrence est forte, ce qui n'est pas un problème en soi, dit-elle, mais sans movens on a bien du mal à sortir de la confidentialité. » Francis Combes ajoute:

« Le Temps des Cerises essaye d'être aux côtés de ceux qui luttent. C'est pourquoi nous sommes présents, par exemple sur le parcours des manifs. En général, ça se passe très bien. Parfois non. Ainsi, le 1^{er} Mai 2018, notre Kangoo a brûlé, avec tous les livres. Dans des circonstances plus que douteuses... J'ai retrouvé une grenade de désencerclement dans la carcasse du véhicule.»

La bataille du livre doit se mutualiser

Francis Combes est resté longtemps à la direction de l'Autre Livre, association qui organise tous les ans un salon qui a un franc succès. Aujourd'hui, c'est Alain Gorius, de Manar Éditions qui préside à sa destinée. Certes, chaque éditeur essaie d'élargir son propre terrain de prédilection, mais il faut trouver un équilibre entre concurrence et collaboration. « Ce n'est jamais simple, mais c'est la seule solution raisonnable pour ne pas se retrouver en faillite les uns après les autres pendant que les grands comptes comme Gallimard, qui passent de groupes en groupes multimédias, se taillent la part du lion des marchés publics », poursuit-il.

Culture en partage

Les centres d'intérêt du Temps des Cerises se divise en trois, un tiers de



de sciences sociales, sans oublier de cibler la jeunesse par une nouvelle collection. « Pour éditer un livre, il faut passer par la lecture de centaines de manuscrits. Sur environ 1000 reçus, on en publie deux en moyenne. C'est un énorme travail qui prend du temps, sachant que sur les mille il n'y en a pas que deux qui soient bons, mais il faut choisir », nous confie-il. De grands poètes, économistes, historiens et romanciers ont été publiés par le Temps des Cerises. En cela c'est une belle réussite, elle a besoin de notre soutien, parce qu'elle est partie prenante, dans le cadre de son activité, de la résistance que nous engageons tous les jours contre les prédateurs de l'inculture qui président à l'orientation des médias actuels. Et « cerise sur le gâteau » de la solidarité, le Temps des Cerises organise des ateliers d'écriture dans les prisons.

Procuste (Poème de Francis Combes)

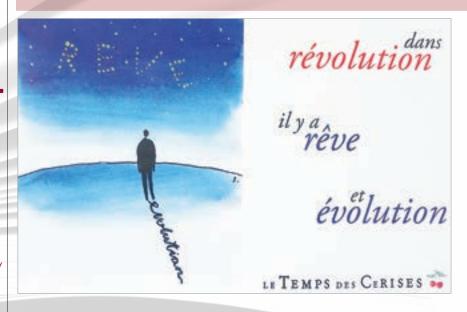
Sur la route près d'Athènes Il offrait l'hospitalité aux voyageurs Puis les attachait sur un lit de fer. S'ils étaient trop grands Il coupait tout ce qui dépassait. S'ils étaient trop petits Il étirait leurs membres Jusqu'à briser os et ligaments. Qui prétend que l'antique culture grecque Est oubliée et méprisée ? Aujourd'hui Procuste serait Commissaire européen ou bien banquier. ///

(2012)

FRANCIS COMBES, POÈTE ET ÉDITEUR

Francis Combes est né le 31 mai 1953, à Marvejols, en Lozère. Après une enfance cévenole, il est venu s'installer avec sa famille dans la banlieue parisienne, à Aubervilliers. Il est diplômé de Sciences Po et a fait des études de langues orientales. Il a été l'un des responsables de la revue Europe et, de 1981 à 1992, directeur littéraire des éditions Messidor. En 1993, avec un collectif d'écrivains, il a fondé les éditions Le Temps des Cerises. Engagé dans la défense de l'édition indépendante, il est l'un des fondateurs de l'association L'Autre Livre dont il a assumé la présidence.

Poète, il a publié une quinzaine de recueils. Ainsi que des anthologies et quelques ouvrages de prose. Certains de ses poèmes ont été traduits dans diverses langues (arabe, anglais, allemand, italien, tchèque, portugais...) Pendant guinze ans, il a été, avec le poète Gérard Cartier, à l'initiative d'une campagne d'affichages poétiques dans le métro parisien. Il a travaillé avec des musiciens (notamment le compositeur chilien Sergio Ortega) et écrit des chansons et des livrets d'opéras ou de pièces musicales qui ont été portés à la scène. /// Extrait du blog de Francis Combes



Lectures

Halte aux spoliations

LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LES DOLÉANCES D'UN CITOYEN INDIGNÉ

M YVON HUET



Eh oui, Gérard Le Puill, journaliste à *l'Humanité* et à *l'Humanité* et à *l'Humanité* pui fut aussi au journal *la Terre*, grand spécialiste de l'agriculture et de l'aménagement du territoire, a profité de l'ambiance du grand débat pour exposer une nouvelle fois avec précision et conviction sa conception d'une

économie à la fois productive et faiblement émettrice de gaz à effet de serre. Six chapitres dont trois sont consacrés à la critique de la politique antisociale de Macron dans son ensemble et son agression d'un monde paysan qu'il ruine d'année en année.

Le président est donc interpellé sous forme de lettre ouverte.

L'auteur plaide pour l'agro-écologie, voie d'avenir pour l'agriculture au XXI^e siècle et propose des solutions pour financer la transition écologique de l'économie rurale. Pour cela, il faut mettre les riches à contribution et les taxer, pas seulement en France, mais au niveau mondial.

Une fois de plus, la pédagogie de Gérard Le Puill est fondée sur l'expérience, la passion venue de ses racines paysannes en Bretagne au point qu'on croirait, en le lisant, sentir non pas l'encre du livre mais le parfum tonique des embruns venus de l'océan.

Pour mieux comprendre les enjeux de l'agriculture et de la ruralité dans leur perspective heureuse, rien de tel que de se plonger dans ce livre, sans pour autant oublier de consulter les autres, dans la logique d'une insistance vertueuse à se lever contre les faiseurs de catastrophes annoncées qui nous gouvernent.

Halte aux spoliations, de Gérard Le Puill, éditions du Croquant, avril 2019, 150 pages, 12 €

HISTOIRE

Ils ont tué Monsieur H

CONGO, 1961, LE COMPLOT DES MERCENAIRES FRANÇAIS CONTRE L'ONU

\land FRÉDÉRIC JOFFRE



18 septembre 1961, aéroport de Léopoldville (future Kinshasa) au Congo. Dag Hammarskjöld, secrétaire général de l'ONU s'apprête à décoller pour un rendez-vous secret sous haute tension avec Moïse Tshombé, président (fantoche) du Katanga sécessionniste dans le but d'obtenir un cessez-le-feu avec le Congo nouvellement indépendant. À son équipe, inquiète de l'atmosphère délétère qui entoure ce déplacement, Monsieur H répond : « Ils n'oseront pas s'en prendre au secrétaire général de l'ONU .»

La suite lui prouva que non. ils ne devaient pas le revoir vivant. Son avion s'écrase, avec le petit groupe qui l'accompagnait, huit heures plus tard, près de l'aéroport où il avait rendez-vous à la frontière Congo-Rhodésie. Dans quelles circonstances l'avion de Monsieur H s'est-il écrasé (panne technique, erreur de navigation, attentat)? Qui avait intérêt à la disparition du secrétaire général ? Qui sont le ou les commanditaires de cet attentat si c'en est un ? Maurin Picard, journaliste d'investigation, nous entraîne au fil des

400 pages sur le chemin d'une enquête complexe et haletante, parsemée d'embûches, où vont se croiser des témoins réticents, les compagnies minières occidentales du Katanga (richissime en minerais rares), des diplomates peu scrupuleux au service de grandes puissances opposées à l'influence de Monsieur H, et pour couronner le tout, des mercenaires français revenus de toutes les guerres, prêts à répondre aux exigences des plus offrants. Lorsque Dag Hammarskjöld, diplomate suédois, devient secrétaire général de l'ONU en 1954, il montre assez vite qu'il ne sera pas un secrétaire inconsistant et doit rapidement faire face à la suspicion des grandes puissances que son anticolonialisme militant hérisse au plus au point. Notamment, la France et l'Angleterre en Afrique. La gestion catastrophique de l'indépendance du Congo (qui n'est pas de son seul fait) va provoquer la création d'un État vendu aux grandes compagnies minières de la région (le Katanga) qui n'entendaient pas laisser le pactole minier aux mains des nouvelles autorités (africaines) du Congo. Et ce, avec le soutien tacite et ambigü des Belges, des Anglais et des Français. Au point d'être déterminés à saboter, par tous les moyens, toutes les tentatives diplomatiques de Monsieur H pour régler le conflit. Le mérite du travail de Maurin Picard est de mettre en lumière les compromissions des grandes puissances occidentales dans la décomposition coloniale de la région et la stratégie du silence sur les enquêtes de la disparition de Monsieur H. Soixante ans après les faits, une chape de plomb semble être tombée sur ce dossier. L'enquête officielle conclura à un accident, dû à une erreur de navigation et toutes les tentatives de réouverture du dossier échoueront par la suite. Sans du reste que cela chagrine les autorités suédoises, qui ont fait preuve dans cette histoire d'une discrétion pour le moins coupable et n'ont pas fait honneur à la mémoire du plus illustre d'entre eux.

Ils ont tué Monsieur H de Maurin Picard, éditions du Seuil, 480 pages, 23 €.



LA PROTECTION SOCIALE PROFESSIONNELLE

Culture • Communication • Médias



Professionnels de la presse Nous protégeons vos talents

Audiens est le partenaire au quotidien de tous les professionnels de la culture et de la création. Sa vocation : protéger les personnes tout au long de la vie, faciliter le quotidien, offrir des solutions innovantes, adaptées aux métiers et spécificités des professions.

La protection sociale professionnelle est une création continue

- Retraite complémentaire Agirc-Arrco
- Assurance de personnes
- Assurance de biens
- Accompagnement solidaire et social
- Médical et prévention santé
- Congés spectacles
- Services aux professions

www.audiens.org









LES 110 ANS DE LA VIE OUVRIÈRE

la Vie Ouvrière Duraille a réforme Demandons le référendm contre la privatisation SOCIÉTÉ

💪 STÉPHANE PUIFOURCAT

À l'occasion de l'anniversaire du journal qui a traversé le siècle, le directeur général de la NVO revient sur le passé et les ambitions du journal de la CGT

> e journal de la CGT, vous le savez, est plus que centenaire, puisqu'il a été créé en 1909 à l'initiative de Pierre Monatte, un syndicaliste révolutionnaire de l'époque. Nous allons d'ailleurs, d'ici la fin de l'année fêter les 110 ans.

L'histoire de la VO est étroitement liée à celle de la CGT, dont elle est devenue le journal officiel en 1952. La VO a connu ses heures de gloire en diffusant à plus de 600 000 exemplaires dans les années 60. Davantage que Paris Match! Elle a aussi connu des heures plus sombres quand elle était diffusée dans la clandestinité pendant la seconde guerre mondiale sous l'occupation nazie. D'illustres directeurs se sont succédés à la tête du journal, je pense à Pierre Monatte, mais aussi à Gaston Monmousseau, à Benoît Frachon, à Henri Krasucki ou encore à Louis Viannet. Et plus proche de nous, François Duteil, ancien Secrétaire général de la Fédération des Mines-Energie, Alain Guinot qui fut comme Françoi<mark>s, membre du Bureau</mark> confédéral et Secrétaire général de l'UD 93, Agnès Naton, membre du Bureau confédéral qui fut la première femme à diriger le journal et l'entreprise. Cent ans plus tard et un peu plus, la VO est toujours là. Rebaptisée *l'Hebdo de l'actualité sociale* dans les années 90, puis Nouvelle Vie Ouvrière dans les années 2000. Surtout, l'entreprise de presse de la CGT s'est modernisée et a diversifié ses produits. La NVO est devenue bimédia, c'est-à-dire web et papier, pour tenir compte des nouvelles habitudes

La VO a connu ses heures de gloire en diffusant à plus de 600 000 exemplaires dans les années 60. Davantage que Paris Match. de lecture liées à l'évolution des technologies. Pour tenir compte, aussi, des besoins de réactivité dans le traitement de l'information.

Des publications ciblées

La VO, c'est aussi, une fois par an, le numéro spécial Impôts, leader sur le marché dans son domaine. L'entreprise de presse publie également des produits juridiques, utiles et appréciés de nos militants. Citons la Revue Pratique de Droit Social (RPDS), qui s'adresse aux élus et mandatés, praticiens du droit, conseillers prud'hommes, mais aussi néophytes du droit, car la revue a l'ambition de rendre la matière accessible à tous! Les guides qui s'adressent plus spécifiquement aux élus des tout nouveaux CSE. Enfin, nous publions sous l'égide de VO Éditions un livre sur le droit du travail à l'usage des salariés et un autre sur les relations collectives du travail. Les deux volumes sont régulièrement remis à jour.

L'entreprise de presse publie encore Ensemble, qui a vu le jour en 2007 et qui est financé par un prélèvement de 3 % sur la cotisation et diffusé à 500 000 exemplaires.

Voilà, la VO, c'est tout cela. Une entreprise de presse syndicale unique en Europe avec 42 salariés qui œuvrent au quotidien.

Un contexte difficile

Mais la VO, vous le savez, est à la croisée des chemins, car l'entreprise est confrontée à d'importantes difficultés économiques : la diffusion n'est pas à la hauteur de nos ambitions et nous sommes passés sous la barre des 20 000 abonnés. La diffusion de la VO Impôts, qui assure une part importante de notre chiffre d'affaires, s'érode d'année en année. Et nos recettes publicitaires ont été divisées par deux en dix ans.

Et pourtant, nous avons besoin de notre entreprise de presse. La bataille de la lecture est un enjeu de démocratie et un enjeu en soi pour la CGT. La lecture permet de connaître, d'apprendre, de s'ouvrir sur le monde, d'aiguiser l'esprit critique. La lecture participe de la construction et de l'émancipation de chacun.

Nous avons besoin de la presse CGT pour tenir notre rang dans la bataille idéologique qui fait rage. La NVO a l'ambition d'être un journal utile pour les adhérents et les militants. Un journal qui décrypte l'actualité, qui parle de la vie des syndiqués, des luttes et des propositions de la CGT. Un journal qui a vocation à aider le syndiqué dans l'exercice de ses responsabilités.

Répondre aux attentes des militants

La diffusion de notre presse se heurterait-elle à une crise de la lecture? Nous pouvons en débattre. En tout cas, la soif de savoir et de comprendre reste immense, chez nos militants comme dans l'ensemble de la société. La multiplication et la diversification des sources d'information peuvent

laisser penser que les citoyens sont surinformés, c'est une erreur! Vous pouvez regarder ou écouter les chaines d'informations qui tournent en boucle toute la journée sans rien comprendre à la marche du monde. Il appartient donc à notre presse de répondre aux attentes des militants, des syndiqués, et personne ne le fera à notre place.

C'est un vrai challenge pour nous tous, mais la pérennisation de l'entreprise de presse est à ce prix. Comme je vous le disais, la NVO va avoir 110 ans le 9 octobre, date de la première sortie du tout premier numéro. Loin de la commémoration, nous préparons une journée de débat et de rencontre à laquelle nous convierons tous les lecteurs, tous les militants qui le souhaitent afin d'échanger, de débattre de l'enjeu pour la CGT, pour le monde du

La bataille de la lecture est un enjeu de démocratie et un enjeu en soi pour la CGT. La lecture permet de connaître, d'apprendre, de s'ouvrir sur le monde, d'aiguiser l'esprit critique.

travail de garder une entreprise, un journal, un site, qui donne la parole à une classe ouvrière, certes, en perpétuelle évolution, mais que l'on cache, qui est inaudible sauf ces derniers mois avec la bataille des Gilets jaunes.

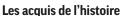
La bataille des idées qui fait rage nécessite que le mouvement syndical se dote d'un outil à la hauteur des enjeux. Cette journée - probablement le 11 décembre - sera l'occasion, de revenir sur la manière dont le social a été traité lors des dernières batailles (loi travail, luttes des cheminots, Gilets jaunes, urgentistes) etc., dans la presse. Nous aurons aussi l'occasion de discuter de l'apport et la place singulière de *La Vie Ouvrière* dans la CGT et le rôle qu'elle a jouée dans les luttes, les combats des travailleurs. Enfin, cette journée permettra aussi de vous écouter pour construire avec vous, l'avenir du journal.

Il n'est pas exagéré de dire que l'avenir du journal pèse, en partie bien sûr, sur vos épaules. Il est vain de penser que l'attachement affectif des militants au titre NVO suffira à sauver l'entreprise de presse. Sa pérennisation passera obligatoirement en lui redonnant une place centrale dans la vie de nos organisations, par la reconquête et la relance de la diffusion et donc de l'abonnement.



UN ANNIVERSAIRE CENTRÉ SUR LE PRÉSENT ET L'AVENIR

🔼 ROMAIN ALTMANN, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL INFO'COM-CGT



L'expérience syndicale, ce jour-là, avait un nom, Jean Allemane, l'un des premiers dirigeants de notre syndicat. Incorruptible, indestructible. Son combat illustre, à ce jour encore, les débats qui traversent nos organisations. Acteur de la première grève des ouvriers typographes parisiens en 1862 – mode d'action

alors interdit – Jean Allemane a survécu à la déportation consécutive à la Semaine sanglante de la Commune de Paris. De retour de l'enfer des bagnes, il a mené le combat de l'émancipation sociale des

Acteur de la première grève des ouvriers typographes parisiens en 1862 – mode d'action alors interdit – Jean Allemane a survécu à la déportation consécutive à la Semaine sanglante de la Commune de Paris. travailleurs en privilégiant l'action directe, refusant par là toute subordination du syndicat aux partis et des partis aux élus. Une pratique qui interpelle face à l'institutionnalisation et la professionnalisation en cours du syndicalisme, notamment CGT.

Les interrogations du présent

Questionner notre syndicalisme prenait la forme d'un débat public sur le rôle et le sens de notre action bientôt bicentenaire. Notre conception de l'histoire syndicale rejetait la réflexion handicapante « c'était mieux avant ». Au contraire, chercher des expériences et des réponses pour reconstruire l'avenir de l'émancipation, oser en parler, et mettre en place un vrai rapport de forces, tel fut le sens de nos travaux. Le syndicalisme CGT dont nous avons besoin prenait alors la forme d'une force attractive.

Notre héritage ne nous écrase pas, il nous nourrit

Ce qui est vivifiant? Honorer les combats menés par des syndicalistes qui ont parfois risqué leur vie pour défendre une autre société. Aux origines, en 1839, la folle idée de travailleurs de constituer une corporation, la Société typographique parisienne, afin de faire vivre la solidarité et l'entraide entre ses membres, à tirer vers le haut les conditions sociales et de vie de ses adhérents, à faire face aux événements de la vie et organisant la solidarité par la constitution de secours mutualiste alliée à une

nature revendicative. Tout ceci sans cadre légal ou officiel. C'est ainsi que les premières formes d'organisation et d'actions collectives naissent dans une société française où la constitution de syndicat est alors interdite et deviendra légale bien plus tard... le 21 mars 1884.

L'indépendance comme état d'esprit

C'est fort de cet état d'esprit et traversé par l'anarcho-syndicalisme que notre syndicat a très tôt défendu le principe d'indépendance, de fédéralisme que ce soit vis-à-vis du pouvoir, des patrons et même de la forme de structuration de ce qui deviendra la CGT. Cette force de conviction permettra notamment à notre syndicat d'être un des acteurs de la Commune de Paris en 1871, événement insurrectionnel de la classe ouvrière parisienne lors duquel notre organisation a contribué à former des bataillons de typographes pour affronter l'armée versaillaise.

Rupture avec le corporatisme

Si notre syndicat, des décennies durant, s'est conformé au corporatisme, qui alors permis de conquérir de précieux droits et des conditions exceptionnelles aux travailleurs de nos secteurs, la modernisation des moyens de production et l'arrivée progressive de l'informatique scelleront une nouvelle ère, signe de la fin des ouvriers typographes.

Métamorphose pour une renaissance

Notre syndicat engagera avec ses adhérents un long travail d'adaptation et d'évolution de notre métier historique vieux de six cents ans aux nouvelles techniques. Cet exercice de repositionnement permanent a été possible par une innovation de nos prédécesseurs dès 1903 : mettre en place des cours professionnels permettant à nos mandants d'acquérir de nouvelles compétences. La formation professionnelle a été très tôt partie intégrante de notre action syndicale et trouve aujourd'hui encore un prolongement avec la transformation de notre outil syndical en école de formation Graphisme et Communication, école qui est aujourd'hui un des rares outils CGT diplômants et certifiants.

Info'Com CGT, le parti pris de l'avenir

Dernière évolution majeure en date, en 2006, la transformation de la « vieille » Chambre syndicale typographique parisienne (CSTP) en Info'Com-CGT. Ce projet avait pour ambition de rassembler les composantes du Livre CGT, soit quatre syndicats, dans une même organisation. Cette ambition initiale, une CGT en phase avec les réalités du salariat, sera en partie un échec en raison de l'incapacité des syndicats appelés à dépasser un syndicalisme catégoriel. Cela n'a pas empêché Info'Com-CGT de continuer son évolution, en redéployant la CGT dans les métiers de l'information et de la communication, avec quelques succès notables :

- redéfinir le projet politique par une orientation syndicale combative, adaptée à la guerre sociale que menent le patronat et les différents gouvernements;
- passer de 20 à 124 sections syndicales entre 2006 et 2019, permettant à la CGT d'être bien plus présente

C'est fort de cet état d'esprit et traversé par l'anarcho-syndicalisme que notre syndicat a très tôt défendu le principe d'indépendance, de fédéralisme que ce soit vis-à-vis du pouvoir, des patrons et même de la forme de structuration de ce qui deviendra la CGT.



dans les entreprises de l'information et de la communication ;

- mener une action interprofessionnelle, du local au national, avec plusieurs outils à disposition de la lutte: une communication détonante, notamment via des affiches, une caisse de grève, un travail de recensement des luttes (page sur les luttes invisibles), des initiatives culturelles (les Rencontres Info'Com), une participation à plusieurs réseaux de lutte (le Front social, Ras la plume, etc.);
- une action numérique complémentaire des formes traditionnelles qui fait d'Info'Com-CGT le syndicat français le plus populaire sur Facebook, avec plus de 110 000 likes, etc.

Toutes ces expériences ont pour but de permettre à chaque adhérent d'être acteur de son organisation, à partir de ses talents, de ses savoir-faire, de ses envies, afin d'œuvrer ensemble à changer la vie!

En savoir plus:

- Affiche de l'anniversaire : http://bit.ly/2xyaHB7
- Déclaration adoptée en Assemblée générale :

http://bit.ly/2JAYVeK

- Film Générations militantes réalisé par Mourad Laffitte et Laurence Karsznia, http://bit.ly/2JilmoW
- Débat public « 1839-2019 : quelles luttes sociales pour changer la vie ? » : http://bit.ly/2S2F38d
- Émission France Culture *Histoire des métiers* : « Les typos sur le carreau » d'Amélie Meffre : http://bit.ly/2JtSpql
- Page web de l'événement : http://bit.ly/2L60UJx

Laurent Nuñez, l'homme sans regrets

∠ JACQUES DIMET

out le monde sait que Christophe Castaner est un mauvais ministre de l'Intérieur. Passé l'esbroufe des premières semaines qui ont suivi sa nomination, suite au départ de Gérard Collomb, et la cacophonie de ses tentatives de maintien de l'ordre, on l'a moins entendu, puis le voilà qui revient pour nous expliquer qu'il n'y a pas de violences policières et qu'il faut des quotas d'immigration. Tout pour plaire, chez cet homme.

Ces quelques semaines de mutisme ne sont pas anodines. Il est vrai que sa sortie en boîte de nuit lorsque des violences marquaient la nuit parisienne n'a pas été du meilleur effet. Cet homme qui déclare avoir une passion amoureuse pour le président de la République a dû se faire remonter les bretelles à défaut de s'être fait souffler dans les bronches. Mais, finalement, Christophe Castaner n'est pas le pire des ministres de l'Intérieur que nous ayons eus. Certes, il est bravache, hautain, incompétent. Mais il n'est finalement ni pire ni meilleur qu'un certain Manuel Valls, sorte de Clemenceau au petit pied, qui a laissé derrière lui un bilan catastrophique, que n'avait pas d'ailleurs relevé son successeur immédiat, l'homme à la pochette immaculée,

44

Ce n'est pas parce qu'une main a été arrachée, parce qu'un œil a été éborgné, qu'il y a eu faute.

Laurent Nunez, secrétaire d'État



tout droit sorti d'une image d'Épinal de la défunte troisième République, l'ineffable Bernard Cazeneuve à qui d'aucuns prêtent un futur destin national.

Comme Gaston Defferre à qui Mitterrand avait adjoint Joseph Franceschi pour tenir la police, Castaner est flanqué d'un vrai professionnel qui, paraît-il, faisait autant l'unanimité dans les gouvernements de gauche que de droite, Laurent Nuñez.

À côté de Castaner, le secrétaire d'État Nuñez ne passe pas trop mal. On sent en lui le professionnel de la préfectorale et de la police (il était directeur de la DGSI quand l'exécutif l'a nommé). Mais la vraie nature des hommes en fonction réapparaît toujours. Un jour ou l'autre, ils se lâchent. Le secrétaire d'État est un homme sans regret. Il ne regrette donc pas la gestion du maintien de l'ordre lors des manifestations de Gilets jaunes. Tant pis pour les éborgnés et pour ceux qui ont perdu une main. Il a d'ailleurs usé d'une formule toute en élégance : « ce n'est pas parce qu'une main a été arrachée, parce qu'un œil a été éborgné, qu'il y a eu faute » des forces de l'ordre. On n'ose imaginer le tollé mondial d'une telle déclaration si elle avait été faite par le ministre de l'intérieur de Vladimir Poutine. Mais il est vrai que les autorités macroniennes fricotent, toute honte bue, avec le pouvoir en place en Arabie saoudite. Un pouvoir qui ne lésine pas sur les décapitations au sabre, aussi bien pour des criminels que pour des politiques.

Pour se justifier, notre ancien préfet de police des Bouchesdu-Rhône explique pourquoi il ne faut pas avoir de regrets : « C'est une crise inédite, dit-il, depuis cinquante ou soixante ans, personne n'a eu à affronter ce que nous avons eu à affronter avec Christophe Castaner et les choses se sont quand même bien passées en matière d'ordre public.»

On en pleurerait presque. Pauvre Christophe, pauvre Laurent, vous avez dû en baver...

Cinquante ou soixante ans cela nous ramène, fourchette large, à 1959... Tiens, tiens. La France était en pleine guerre d'Algérie. En 1961 des généraux tentaient un putsch. Entre 1961 et 1962, l'OAS organisait des attentats sanglants à Paris. Le 8 février 1962, 9 manifestants cégétistes qui défilaient pacifiquement contre l'OAS étaient tués par la police du ministre Frey et du préfet Papon. Mais il est vrai que la manifestation était interdite et en suivant le raisonnement actuel de Laurent Nunez, force était donc restée à l'ordre public. On peut continuer : mai-juin 68 et les deux ouvriers de Peugeot-Sochaux tombés sous les balles des gendarmes mobiles. Nuñez a la mémoire courte. Il oublie les violences dans les années 70 et les voltigeurs de Pasqua-Pandraud qui tuèrent Malik Oussekine en 1986.

Non, Christophe Castaner et lui n'ont pas dû affronter la pire des situations depuis soixante ans, mais ils ont sans nul doute lâché la bride à la répression de la pire manière depuis des dizaines d'années, dans le prolongement de la méthode Valls pendant les manifs contre la loi Travail.

À l'heure où Laurent Nunez s'exprimait pour dire qu'il n'avait nul regret on dénombrait depuis le 17 novembre, 2448 manifestants blessés, 23 personnes éborgnés, 5 mains arrachées, l'amputation d'un testicule, sans compter les blessures graves à la mâchoire, aux jambes ou sur la figure. Voilà le bilan de MM. Nuñez et Castaner. Sans regrets.

Économiquement vertueux, socialement indispensable



d'une culture prévention pour tous et à chaque étape de la vie.

- 4 français sur 10 ne vont pas chez le dentiste. Pourtant, la santé buccodentaire est au cœur de la santé globale (1)
- 160 000 cancers évitables sur un total de 400 000 diagnostiqués chaque année (2)
- 15,2 % des 3 millions de travailleurs non-salariés en risque d'épuisement professionnel (3)







Pour la défense de vos "conquis" sociaux, pour la continuité syndicale, contre le "dézingage" social du gouvernement

Dans le contexte de restrictions budgétaires actuelles et de remise en cause de nos conquis sociaux, il nous semble important de rappeler que l'impact de l'évolution sociale ne s'arrête pas en quittant l'entreprise pour une retraite, voire préretraite. Bien au contraire, il a tendance à s'aggraver.

La réforme des retraites qui se profile, avec, entre autres, la remise en cause de la pension de réversion, demande une riposte dans laquelle le tous-ensemble, actifs-retraités, prend tout son sens.

LA NÉCESSITÉ, quitte à lasser, DE LA CONTINUITÉ SYNDICALE PREND DE PLUS EN PLUS D'IMPORTANCE.

C'est pourquoi, suite à une décision du Conseil national de l'Union fédérale des retraités FILPAC CGT, nous vous rappelons les services que peut rendre notre UFR, ne serait-ce que par le biais des camarades qui siègent dans les différents conseils d'administration des caisses et institutions de protection sociale de nos branches professionnelles.

Ces contacts vous aideront à résoudre les problèmes administratifs que vous pouvez rencontrer avant votre préretraite ou retraite, voire au fil de votre nouvelle situation. L'UFR vous adressera également des publications indispensables pour enrichir votre analyse et jugement sur la situation économique et sociale.

Pour tout renseignement s'adresser à :

- Île-de-France / Jean-Pierre Ghiotto: 06 73 84 46 71
- Normandie / Patrick Varin: 06 12 02 10 11
- Bretagne Pays-de-la-Loire / Michel Bougier: 06 87 50 51 66
- Hauts-de-France / Alain Rabin: 06 21 35 39 79
- Grand-Est / Michel Tèche: 06 07 96 32 57
- Grand-Est et Bourgogne-Franche-Comté /

Daniel Muller: 06 08 47 18 22

- Nouvelle-Aguitaine / Serge Audonnet: 06 03 15 14 73
- Occitanie / Gérard Richaud: 06 30 20 15 31